



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail

Centre Ouest



L'ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE SOCIAL
DE LA CARSAT CENTRE OUEST 2025

NOTRE ACTIVITÉ

Notre intervention

Le Service social s'adresse aux assurés du Régime Général, y compris les travailleurs indépendants, fragilisés par un problème de santé.

Le Service social de l'Assurance Maladie en Centre Ouest **accompagne les assurés fragilisés qui rencontrent des difficultés sociales** du fait de leur maladie ou d'un accident.

Les équipes sont mobilisées pour **prévenir le risque de dégradation de la situation sociale des assurés**, en leur proposant un accompagnement social spécialisé.

Œuvrant au sein de l'Assurance Maladie et en lien étroit avec ses partenaires externes, le Service social intervient prioritairement après détection d'une problématique sociale identifiée par les équipes administratives ou médicales de l'Assurance Maladie ou d'autres partenaires.

Notre effort pour mieux identifier nos publics nous permet de disposer d'informations fiables et détaillées utiles à une meilleure connaissance des publics accompagnés.

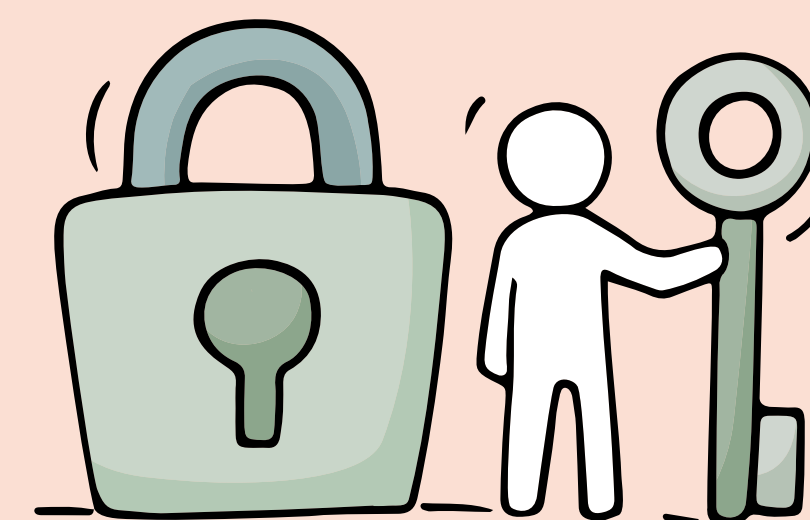
En 2025, le développement du **Travail Social Collectif** s'est intensifié. Il vient enrichir **l'accompagnement social individuel** et représente une composante essentielle de la **méthodologie d'intervention sociale**. Nous tenons à conserver cette double dynamique, individuelle et collective afin d'offrir aux assurés une large palette de services.

Les actions du Service social de l'Assurance Maladie répondent aux enjeux de santé publique et de santé au travail.

Nos missions s'organisent autour de 2 axes d'intervention prioritaires :



**PRÉVENIR LA DÉSINSERTION
PROFESSIONNELLE**



**SÉCURISER LES PARCOURS
EN SANTÉ**

Notre organisation

Un service au plus près des assurés sur 7 départements

Les unités du Service social sont présentes dans chaque département et les travailleurs sociaux se déplacent dans différents lieux pour recevoir les assurés. L'accueil téléphonique des primo accédants au service se fait via le 3646 « dites Service social ».

La réception des appels est organisée de façon déterritorialisée par l'ensemble des Conseillers Services de l'Assurance maladie (CSAM) du Centre Ouest.

Unités du Service social régional Centre Ouest :

En local

- 69 TRAVAILLEURS SOCIAUX
- 17 CSAM
- 7 MANAGERS DE PROXIMITÉ



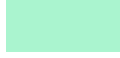
● Unité de Service social

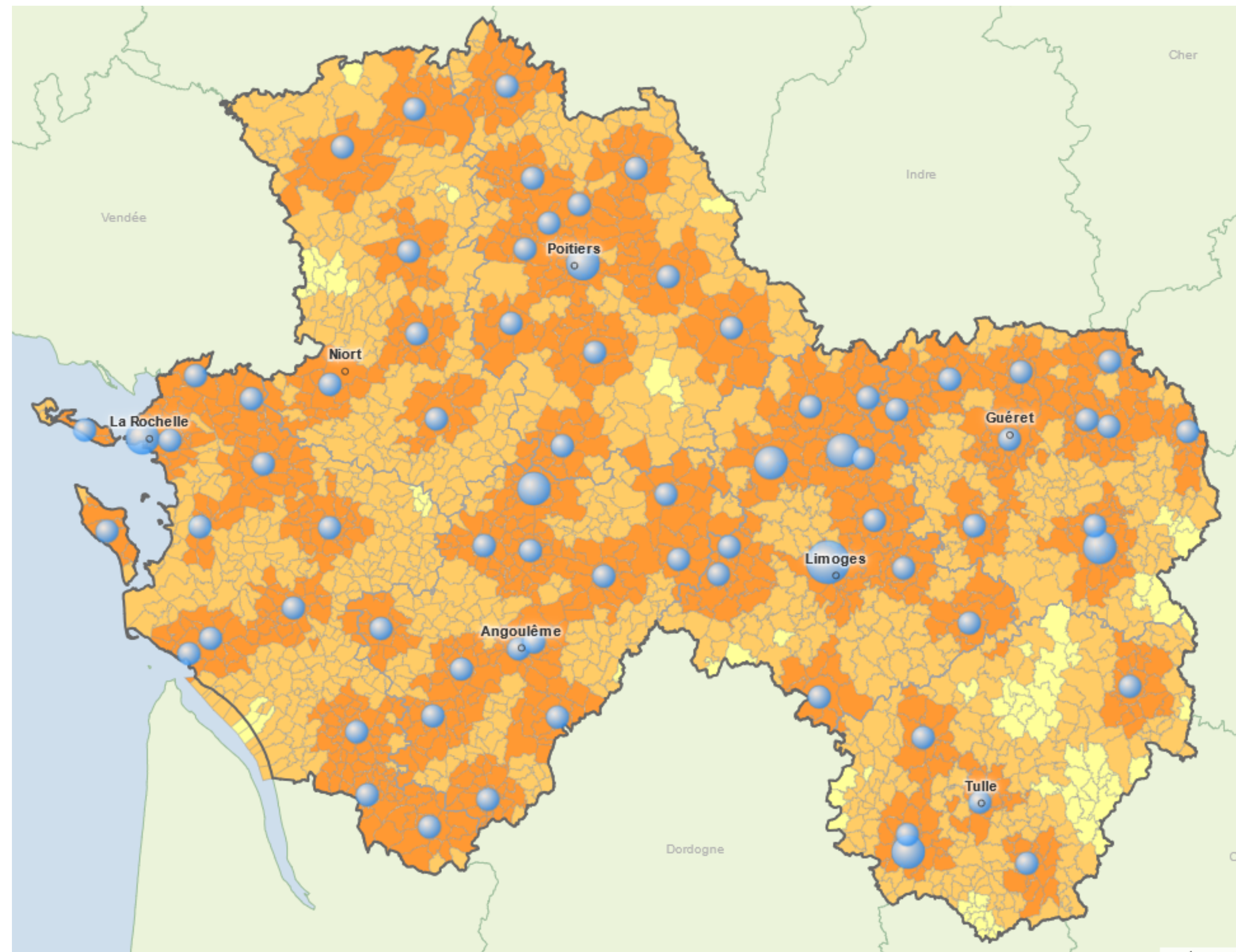


En région

- 3 CHARGÉS DE MISSION ET D'EXPERTISE
- 1 RESPONSABLE RÉGIONAL

Un réseau de lieux d'accueil au plus près des assurés

-  Lieux d'accueil du Service social de l'Assurance Maladie
-  Commune à moins de 15 minutes de voiture d'un lieu d'accueil (1 058)
-  Commune à moins de 30 minutes de voiture d'un lieu d'accueil (935)
-  Commune à moins de 45 minutes de voiture d'un lieu d'accueil (82)
-  Commune à plus de 45 minutes de voiture d'un lieu d'accueil (1)



© Géofragilité © IGN 2022

Durant l'année 2025, **20 220** entretiens ont eu lieu au sein de nos **84** lieux d'accueil.

Notre expertise

L'accompagnement proposé par les travailleurs sociaux diplômés d'État peut se dérouler sous deux formes :

🔧 **Individuel** : réception sur rendez-vous dans des lieux d'accueil au plus près du domicile des assurés accompagnés, en visites à domicile ou entretiens à distance par visio-conférence.

🔧 **Collectif** : rencontre et animation de petits groupes d'assurés confrontés à des difficultés proches.

Ces modalités peuvent être combinées afin de dynamiser le parcours des assurés.

L'intervention du travailleur social se concrétise par un accompagnement social, économique et professionnel permettant :

- ▶ d'appréhender la complexité sociale,
- ▶ de remobiliser l'assuré en l'aidant à clarifier ses besoins et ses attentes,
- ▶ de coconstruire une stratégie d'action visant à soutenir l'autonomie,
- ▶ de valoriser son environnement et ses ressources propres.

La qualité de l'accueil est primordiale au sein du Service social : celui-ci est assuré par les Conseillers Services de l'Assurance Maladie (CSAM), premiers interlocuteurs des nouveaux assurés suivis. Le CSAM identifie la demande et apporte un premier niveau de conseil, en amont de la prise en charge par le travailleur social.



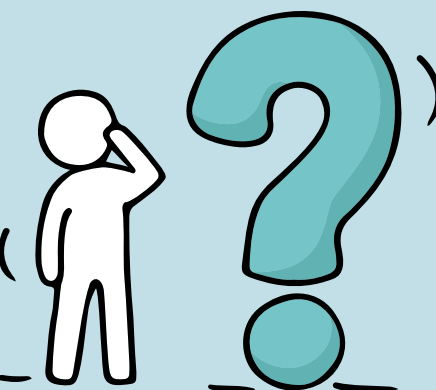
Chiffres clés

Activité Conseillers Services de l'Assurance Maladie :



9 389

appels téléphoniques
entrants reçus au service social via le 36 46

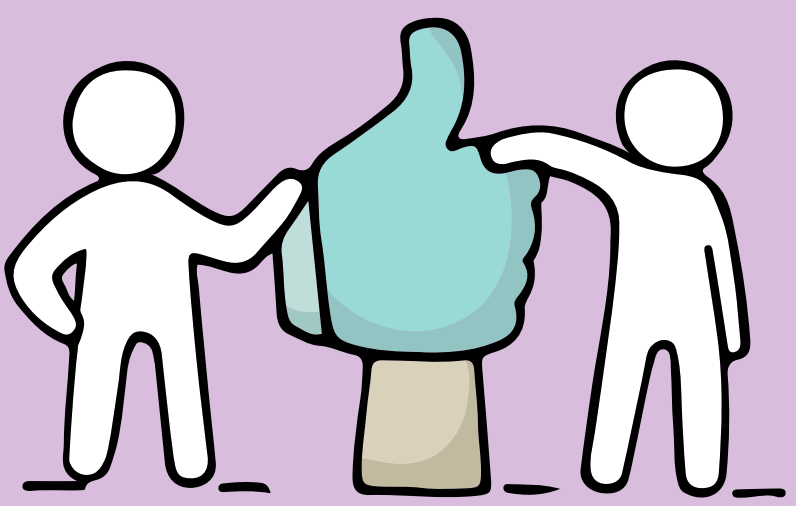
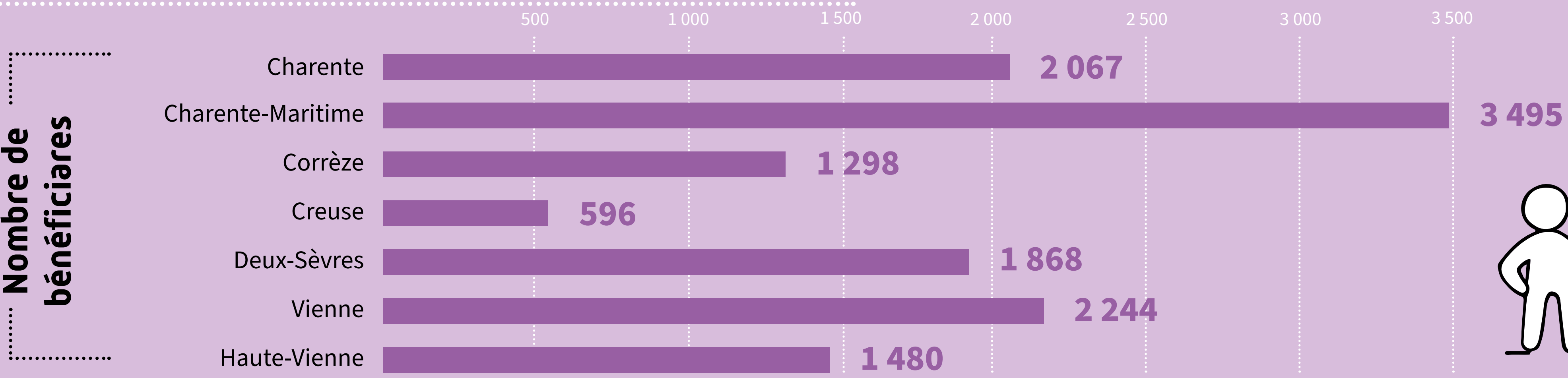


21 558

sollicitations (demandes émanant
d'assurés ou de partenaires) réceptionnées

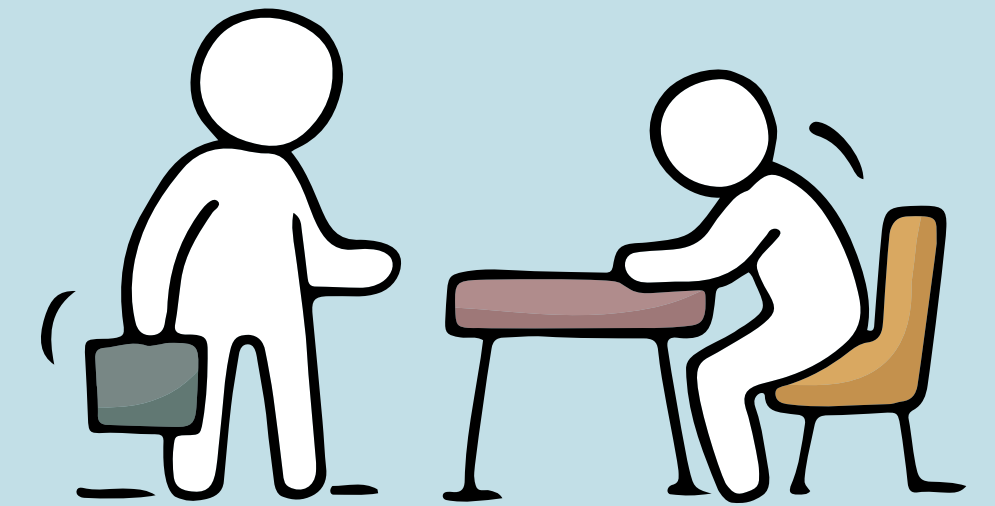
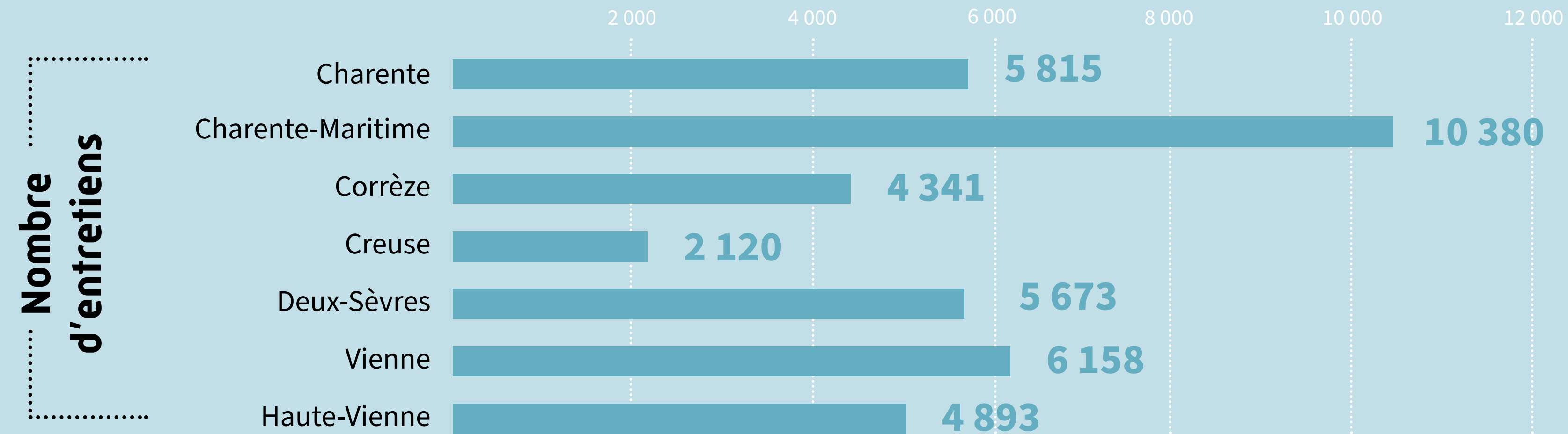
Activité travailleurs sociaux :

13 048 assurés accompagnés, qui se répartissent ainsi :



Activité travailleurs sociaux :

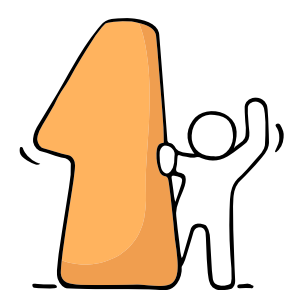
39 380 entretiens sociaux réalisés, qui se répartissent ainsi :



2

NOS DEUX MISSIONS PRIORITAIRES

Le Service social de l'Assurance Maladie agit en faveur des assurés rencontrant des problématiques de santé sur 2 axes principaux :

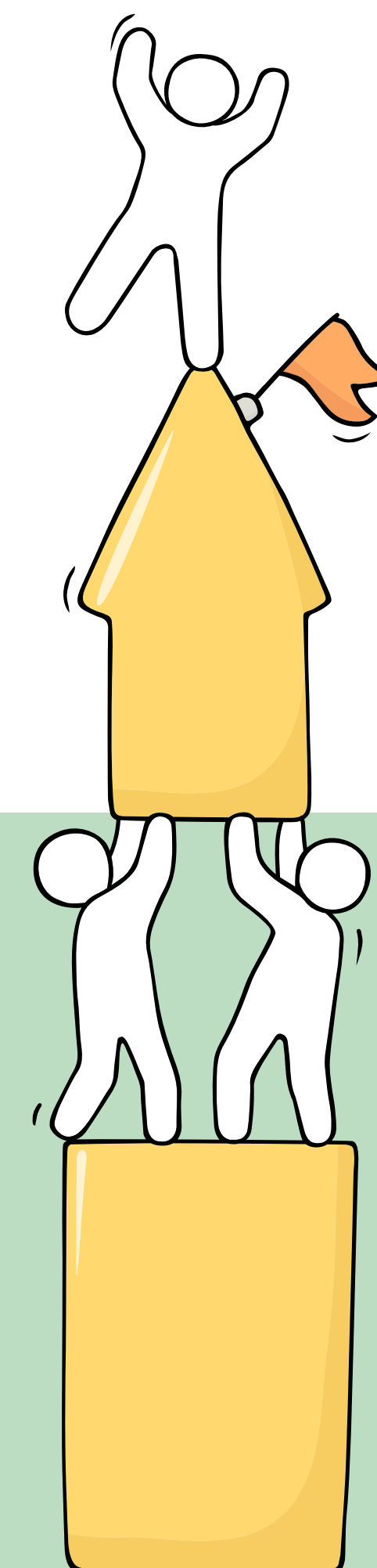
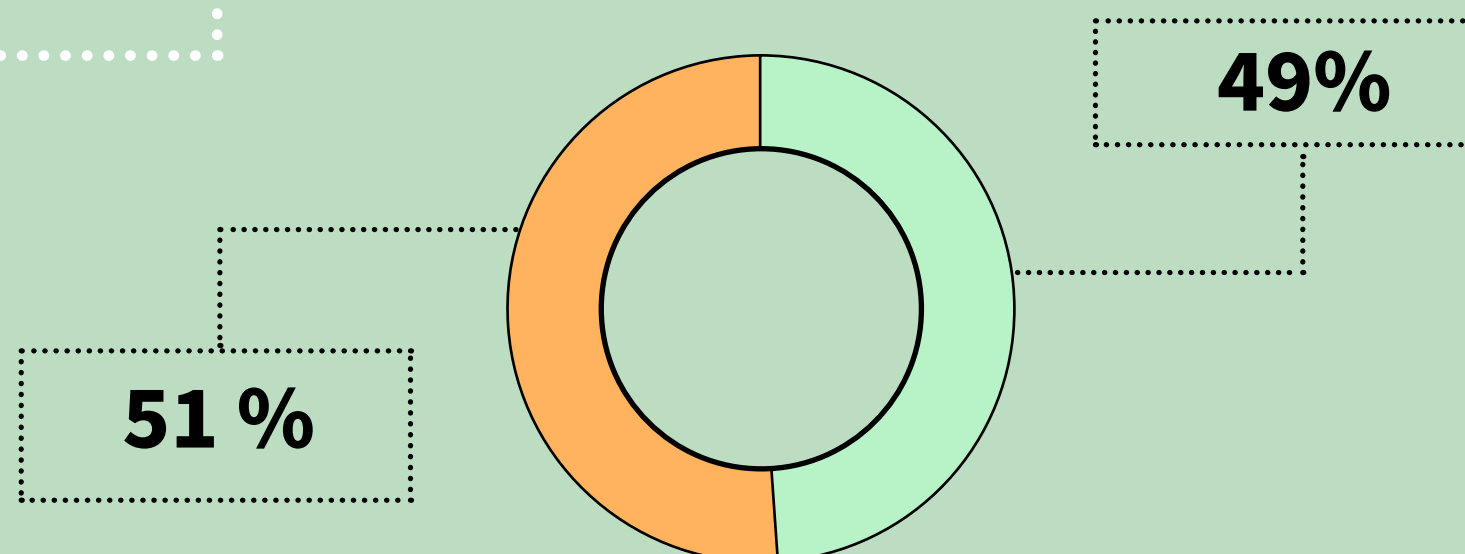


La prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)



La sécurisation des parcours en santé (SPS)

Répartition des bénéficiaires entre les 2 axes :



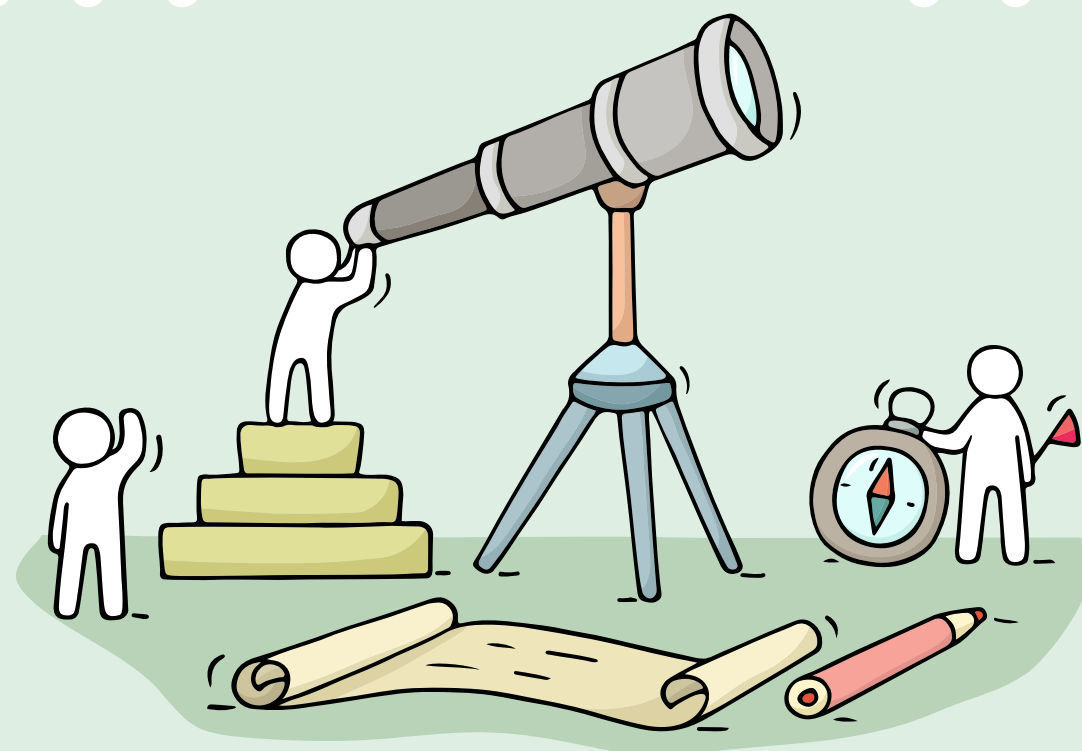
Sécuriser les parcours en santé (SPS)

Le Service social accompagne les assurés présentant **des difficultés psychosociales et/ou une situation complexe**, source de freins à l'accès aux soins.

Le travailleur social intervient pour une remobilisation en vue de rendre l'assuré réellement et durablement autonome, acteur dans ses démarches de santé, en complémentarité d'un premier accompagnement proposé par le Service « Mission Accès aux soins » (MiSAS) de la CPAM.

Cette offre de service s'adresse aussi aux personnes atteintes de pathologies lourdes éprouvant des difficultés à gérer les conséquences sociales de leur maladie (*impact sur la vie familiale, professionnelle, situation économique fragilisée...*).

Chiffres clés de l'activité SPS



6 501

assurés accompagnés

**Un accompagnement est
constitué, en moyenne de**

3

entretiens

2

interventions partenariales
effectuées par un travailleur social



4 mois

durée moyenne
de l'accompagnement

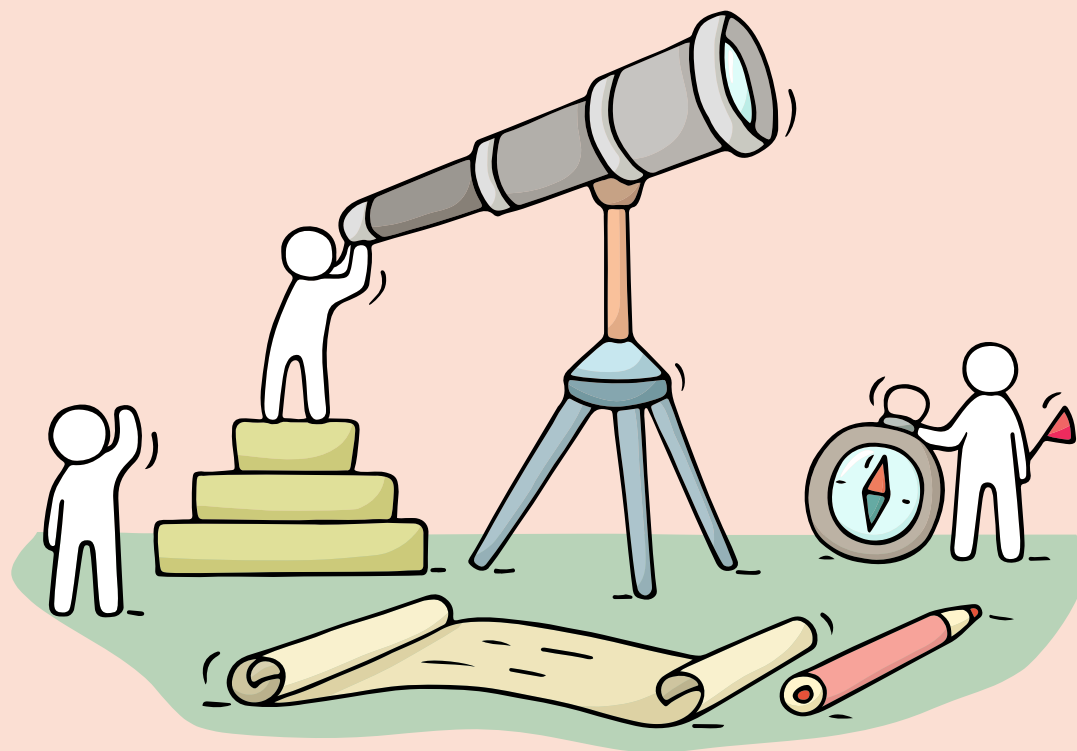
Prévenir la désinsertion professionnelle (PDP)

La prévention de la désinsertion professionnelle constitue **l'axe prioritaire du Service social**. L'enjeu consiste à accompagner les assurés confrontés à une problématique de santé, en arrêt de travail et en risque par rapport à leur reprise d'activité professionnelle.

Il s'agit d'agir en amont de la date prévisionnelle de fin d'arrêt de travail, pour préparer au mieux l'assuré à vivre sa situation future, à optimiser cette période particulière, en faisant du temps disponible un atout pour son avenir professionnel.

Le Service social, par son approche centrée sur l'assuré, l'aide à **appréhender la fin de l'arrêt de travail et contribue à favoriser son maintien en activité**, soit dans la même activité ou la même entreprise, soit par une réorientation professionnelle.

Chiffres clés de l'activité PDP



6 802

assurés accompagnés

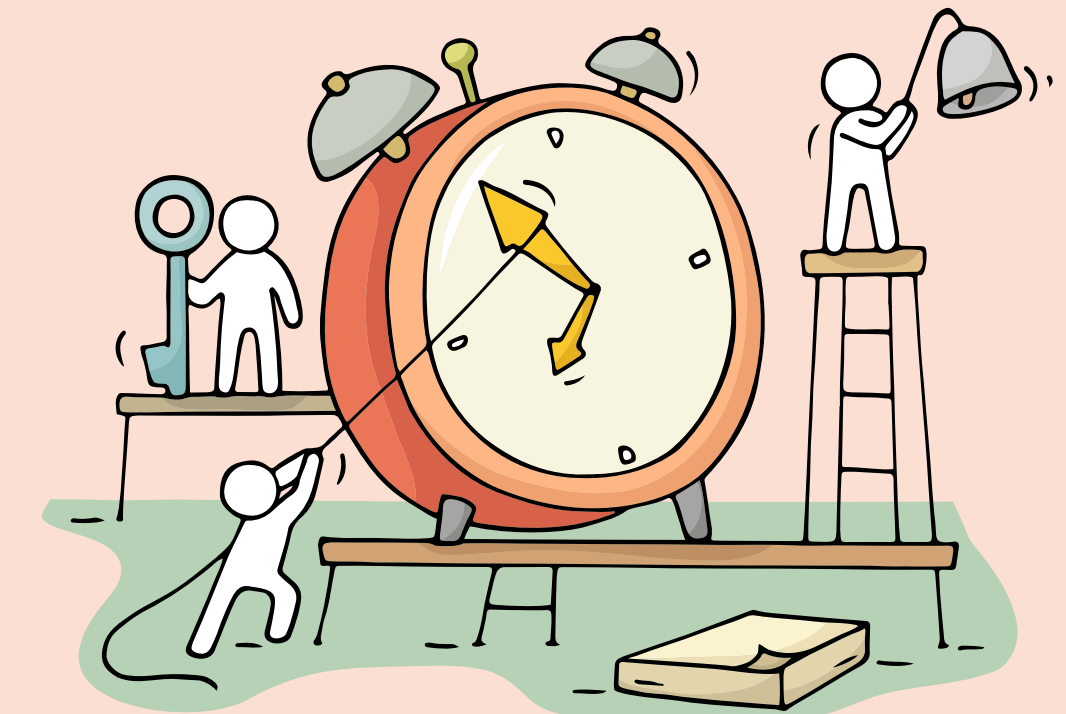
**Un accompagnement est constitué,
en moyenne de**

5

entretiens

2

interventions partenariales
effectuées par un travailleur social



7 mois

durée moyenne
de l'accompagnement

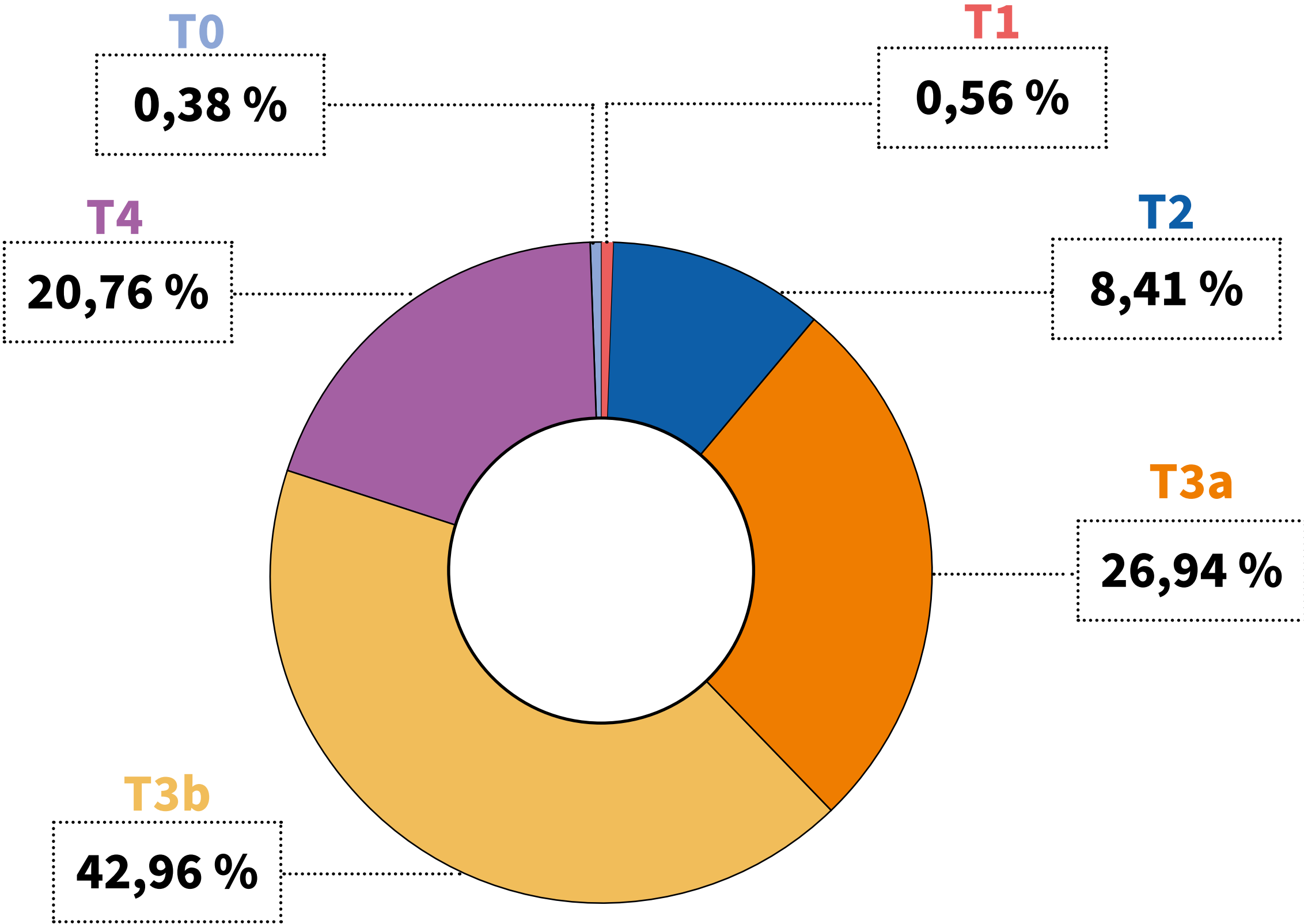
Niveau de complexité et origine de détection des accompagnements en PDP :

Le Service social identifie systématiquement le « **niveau de complexité** » des situations PDP qui lui parviennent. Cette mesure permet de confirmer le positionnement du Service en matière de prise en compte prioritaire d'assurés confrontés aux problématiques les plus difficiles en matière de maintien dans l'emploi.

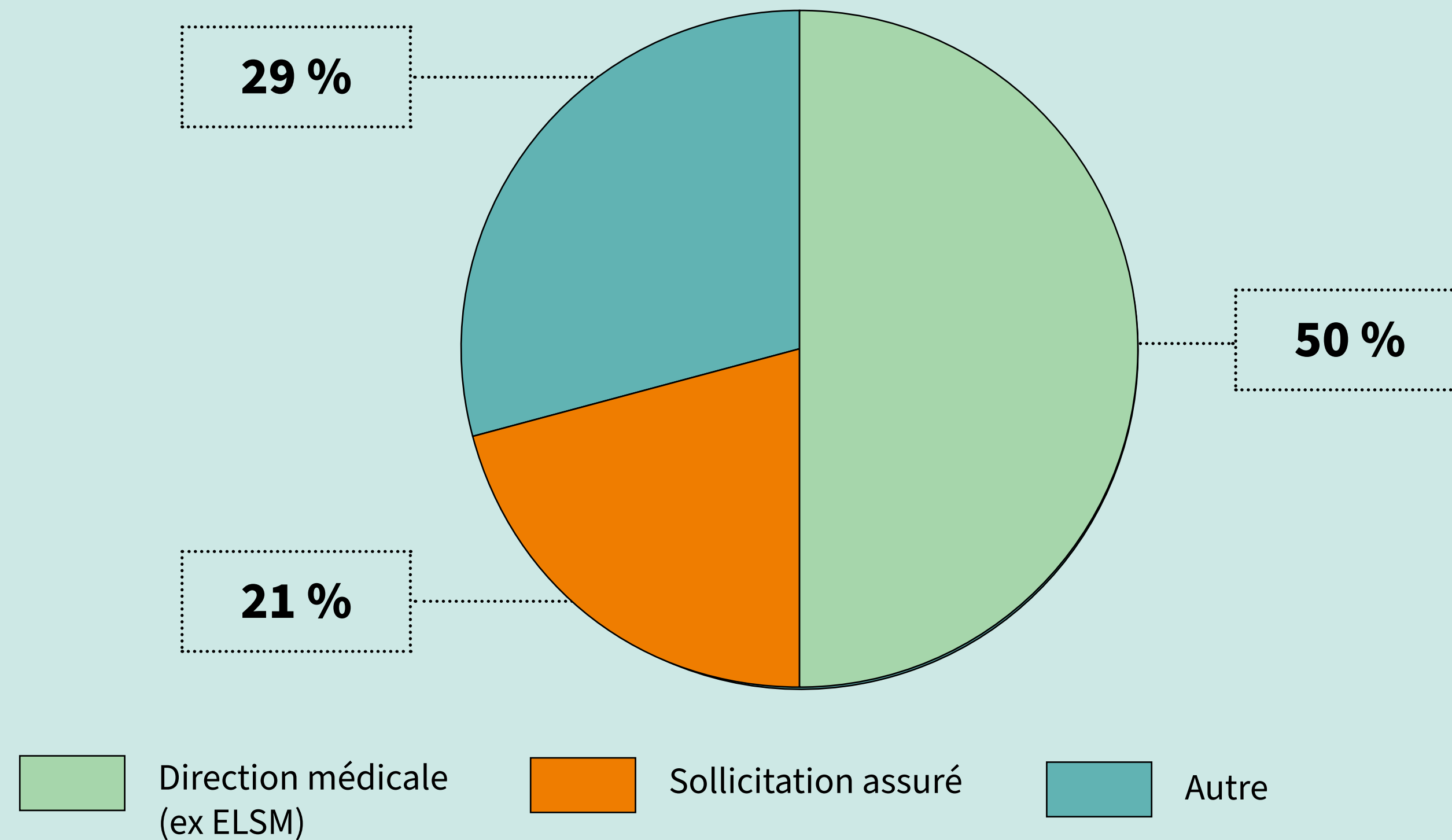
L'échelle de mesure comprend 5 paliers.

Définitions et répartition des accompagnements PDP par niveau de complexité :

Niveau de complexité			
T0	Prévention primaire ciblée	Risque en lien avec le secteur d'activité croisé avec d'autres critères de profil sociodémographique. La réponse apportée est de type collective.	
T1	1 ^{ers} signaux (individuels) d'alerte	La capacité à exercer un emploi n'est pas menacée à court terme mais certains signes laissent à penser que la situation et l'employabilité peuvent se dégrader.	
T2	Maintien dans l'emploi (sur le poste d'origine)	Moyennant une adaptation du poste et le cas échéant une formation, un retour à l'emploi sur le poste, est possible.	
T3	Maintien en emploi	T3a	Reclassement sur un autre poste dans l'entreprise d'origine.
		T3b	Reclassement dans une autre entreprise.
T4	Risque avéré de désinsertion professionnelle	Maintien en emploi avec un risque avéré de désinsertion professionnelle nécessitant un accompagnement médico-social et prise en charge du handicap.	



Répartition des accompagnements PDP par origine de détection :



À noter que plus de la moitié des accompagnements sociaux ouverts au titre de la PDP ont pour origine **un signalement réalisé par le service médical.**

Les autres partenaires qui orientent les assurés vers le Service social de l'Assurance Maladie en PDP sont particulièrement reliés à **la sphère du handicap et du maintien en emploi** : Services de Prévention et de Santé au Travail, CAP Emploi, Centres Hospitaliers...



Zoom sur l'essai encadré

Le Service social peut mobiliser de nombreux types « d'outils » dans les accompagnements sociaux qu'il mène. En effet, en fonction du profil de l'assuré, des difficultés qu'il rencontre et de ses potentiels, la palette est riche pour aider celui-ci- à préparer son « après arrêt de travail ».

Un dispositif est tout particulièrement mobilisé, il s'agit de **l'Essai Encadré**. Le Service social aide l'assuré à construire sa demande d'essai encadré afin que celle-ci s'inscrive dans **son projet de reprise d'activité professionnelle**.

Pendant l'arrêt de travail, l'essai encadré permet de **favoriser le retour à l'emploi** en évaluant la compatibilité d'un poste avec l'état de santé du salarié. Le salarié peut ainsi :

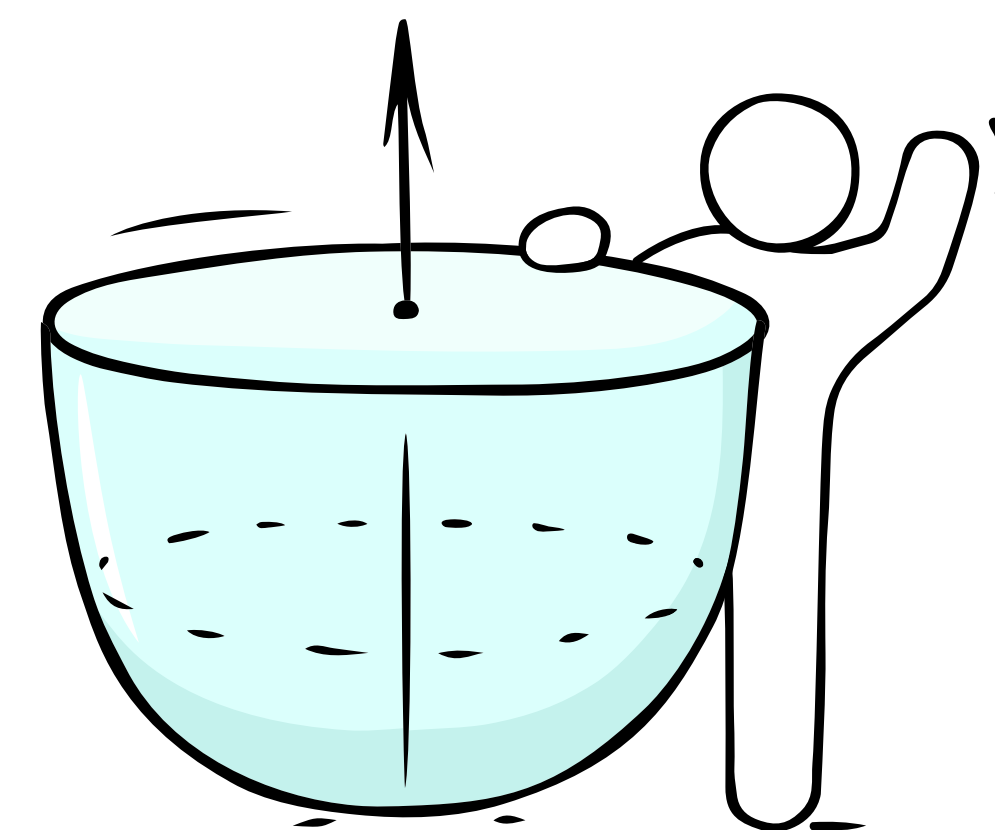
- tester sa capacité à reprendre son ancien poste ;
- tester un aménagement de poste ;
- tester un nouveau poste ;
- préparer une reconversion professionnelle.

L'essai encadré peut durer 14 jours ouvrables, fractionnables si besoin. Il est renouvelable 1 fois.

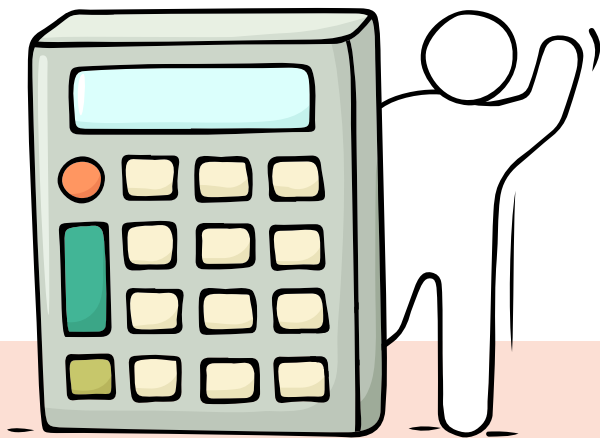
Il est applicable dans tout type d'entreprise :

- l'entreprise actuelle du salarié ;
- une autre entreprise qui accepte de l'accueillir pour vérifier son projet professionnel ;
- une autre entreprise susceptible de l'embaucher à l'issue de son arrêt de travail.

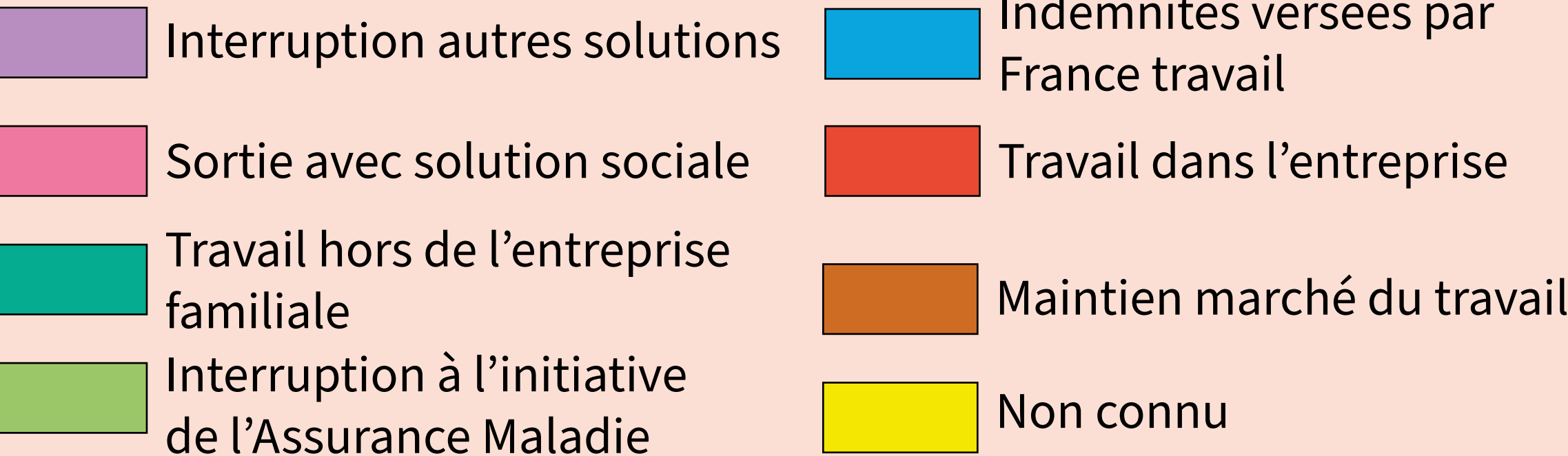
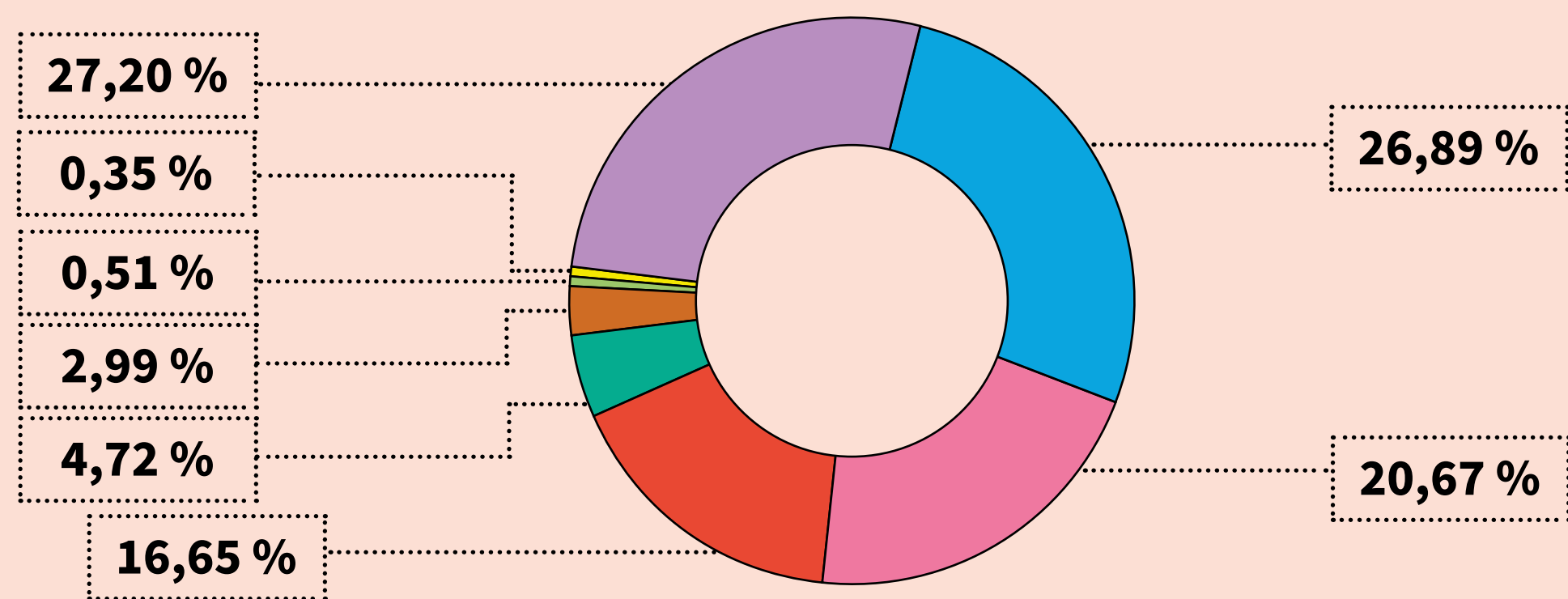
La rémunération pendant l'essai encadré est assurée par la CPAM qui continue à verser les indemnités journalières.



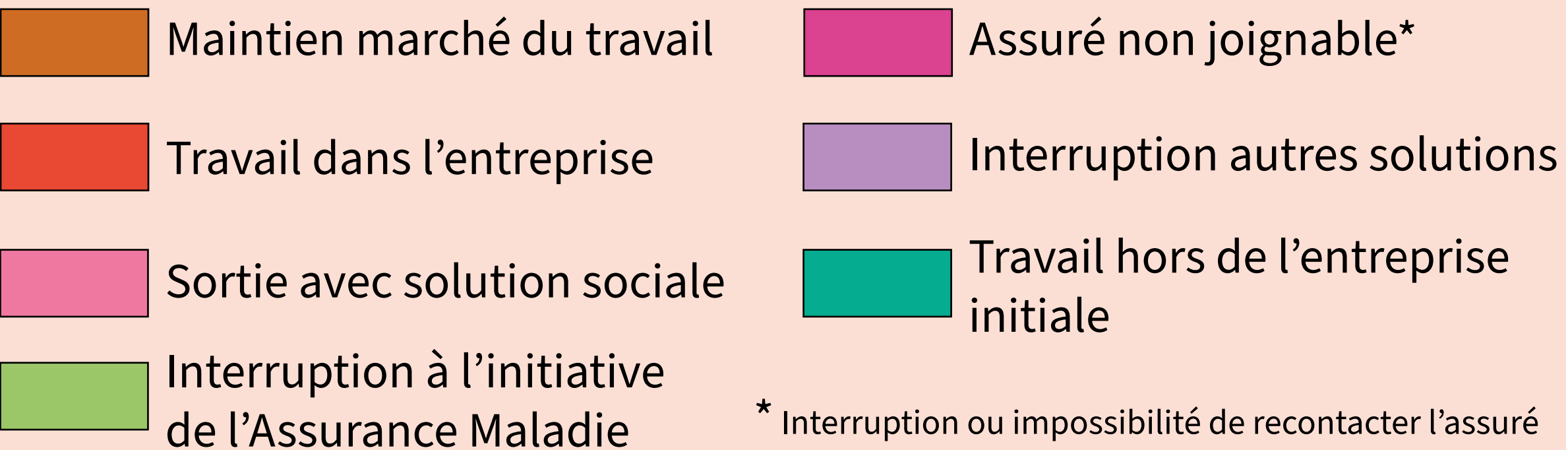
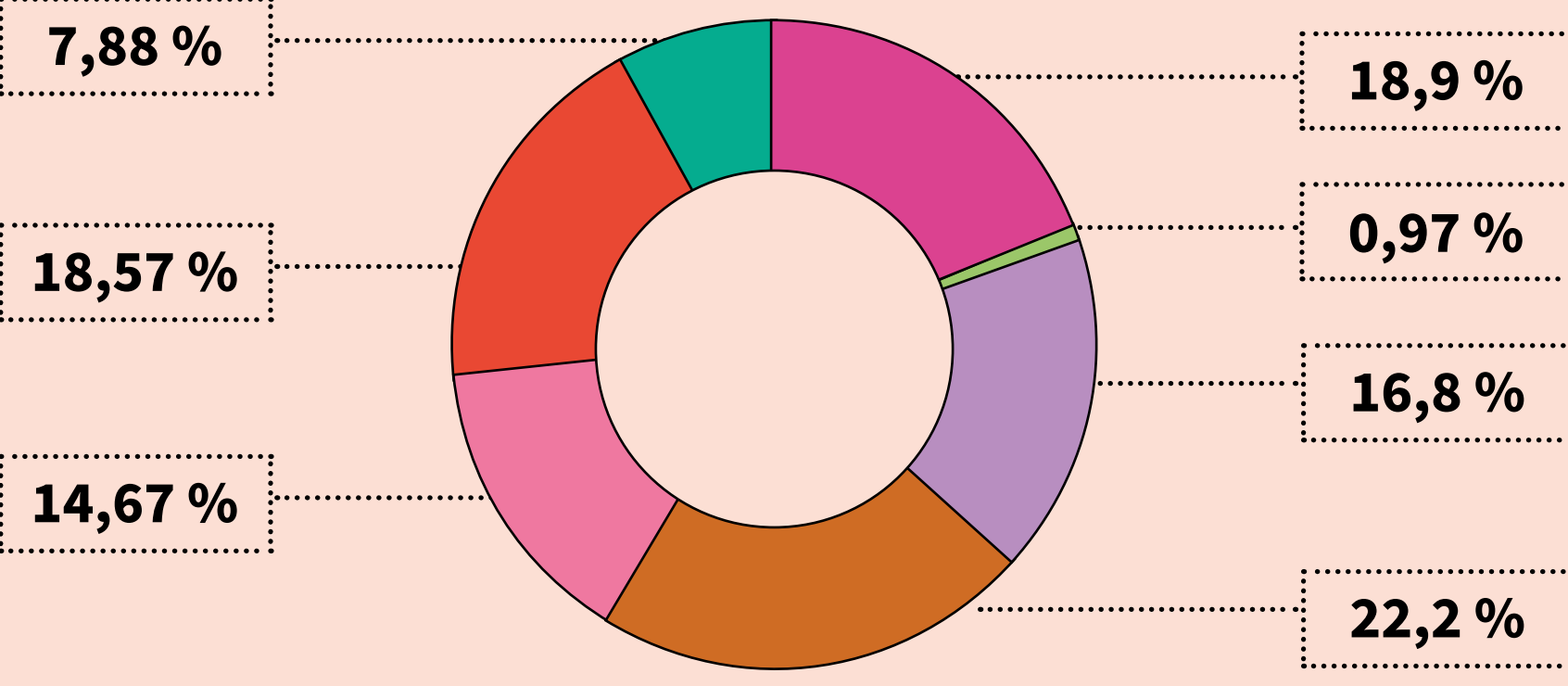
Situation de fin de parcours PDP



Situation de fin de parcours PDP



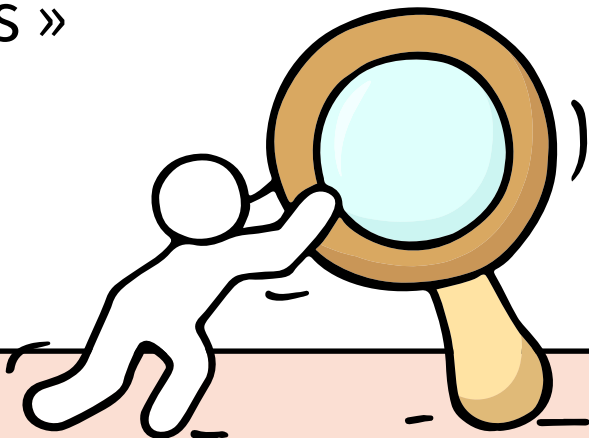
Situation suite au bilan à 6 mois



Il est intéressant d'étudier la situation de l'assuré en comparant l'évolution de celle-ci entre le moment de la fin de son accompagnement social et 6 mois après.

Interventions auprès de nos partenaires dans le cadre des accompagnements PDP :

Voici une répartition des interventions du Service social auprès de partenaires en lien avec les « mesures professionnelles » préconisées dans le cadre de l'accompagnement social en matière de prévention de la désinsertion professionnelle :



	Total
Orientation vers les acteurs de la remobilisation et de l'insertion	457
Essai encadré (EE)	447
Bilan de compétences (BC)	291
Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)	258
Visite de reprise et de pré-reprise	243
Formation professionnelle continue	123
Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)	116
Contact employeur	85
Temps partiel thérapeutique, reprise travail léger (TPL, RTL...)	83
Aménagement des conditions de travail	39
Orientation en ESPO (Ex PREO)	19
Orientation Professionnelle MDPH (EA, ESAT, milieu ordinaire, emploi accompagné...)	19
Compte Personnel de Formation (CPF)	16
CRPE	14
Orientation en établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP)	12
Aide spécifique TI	12
Réorientation vers France Travail	9
Inclu pro formation	8
Sollicitation du centre de consultation médico professionnel	5
Rendez-vous de liaison	4
Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	3

3

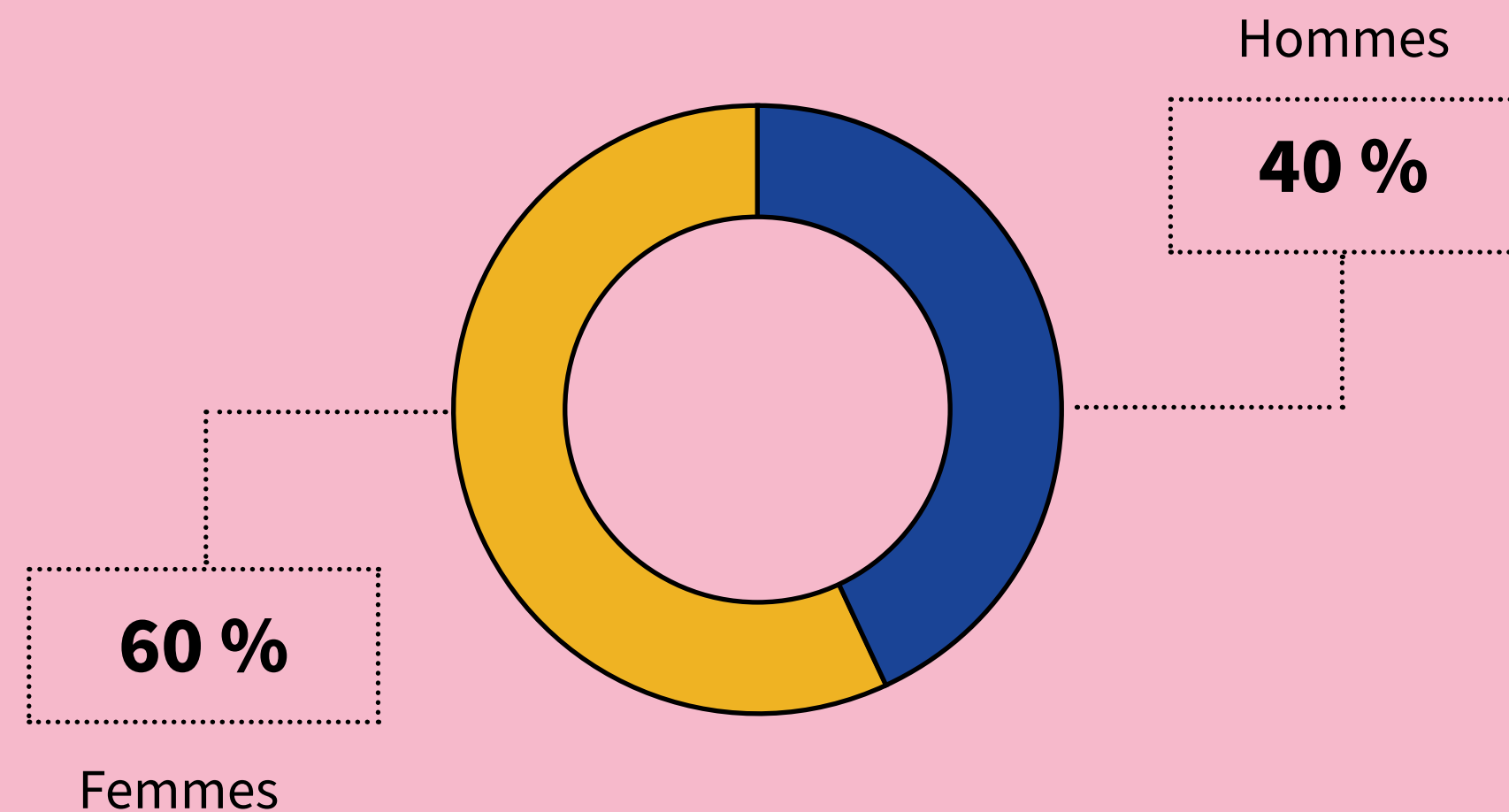
NOTRE PUBLIC

Le public du Service social de l'Assurance Maladie : des assurés du régime général (y compris travailleurs indépendants), domiciliés sur un des 7 départements concernés du territoire Centre Ouest.

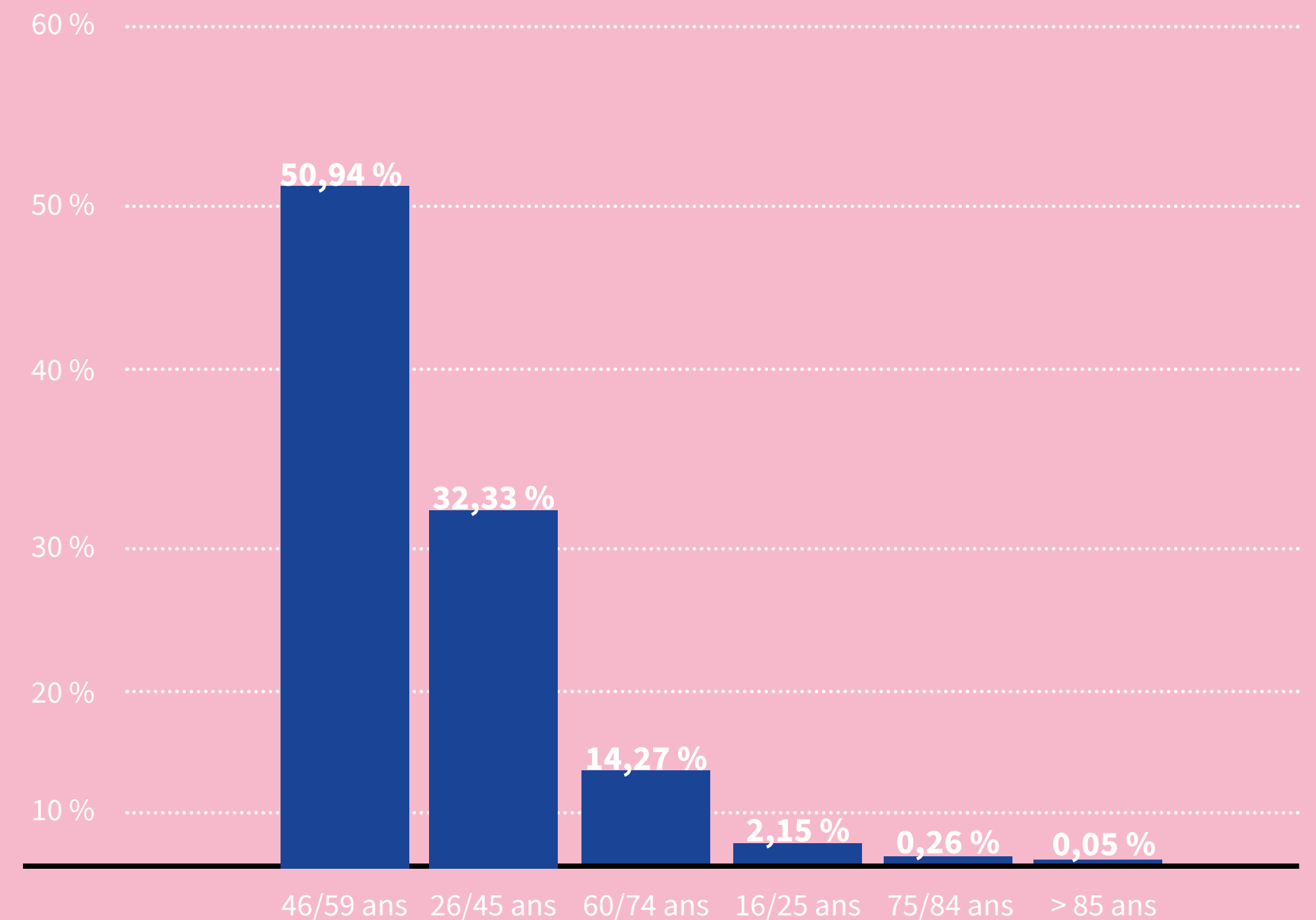
La survenue d'un problème de santé est avant tout un bouleversement pour la personne atteinte mais également pour son entourage. Ce bouleversement peut engendrer des difficultés sociales, familiales, économiques et professionnelles importantes et avoir un retentissement d'ordre psychosocial majeur. L'accompagnement social vise à lever les freins et engager les actions nécessaires à l'amélioration de la situation en prenant en compte les capacités (physique, cognitives, sociales, environnementales, ...) de la personne.

Chiffres clés public

Répartition des assurés par sexe

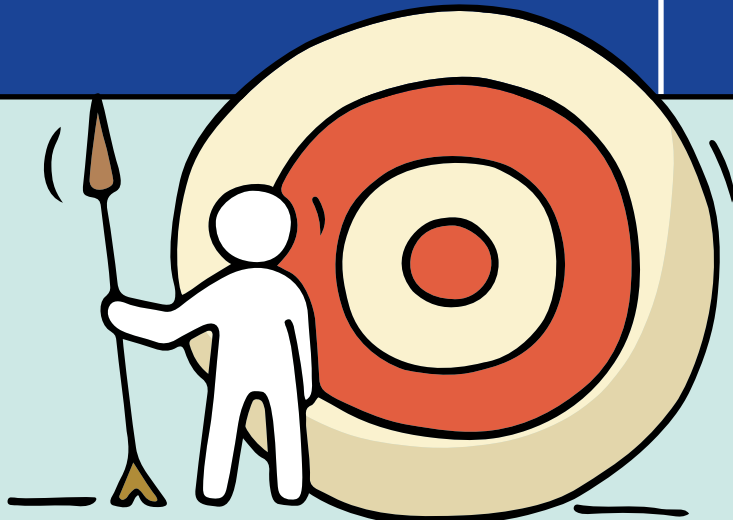


Répartition des assurés par tranche d'âge [décroissant]

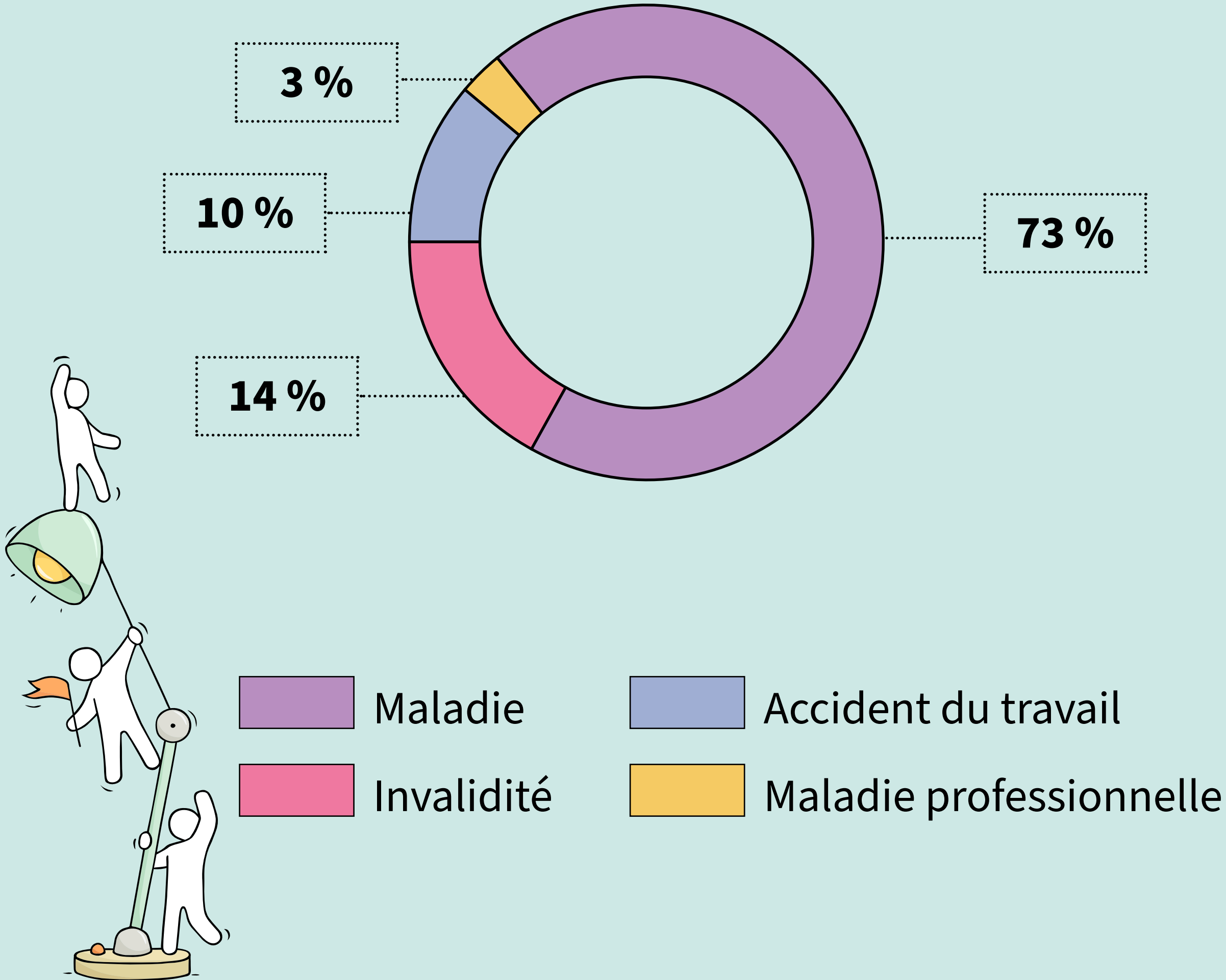


Répartition des bénéficiaires
par type d'activité :

Activité	Nombre d'assurés	Pourcentage
Actif ayant un emploi	10 638	81,53 %
Demandeur d'emploi	1 457	11,17 %
Autre inactif	799	6,12 %
Retraité	118	0,90 %
Retraité avec emploi	13	0,10 %
Non renseigné	10	0,08 %
Étudiant	7	0,05 %
Personne au foyer	6	0,05 %
Total	13 048	100 %

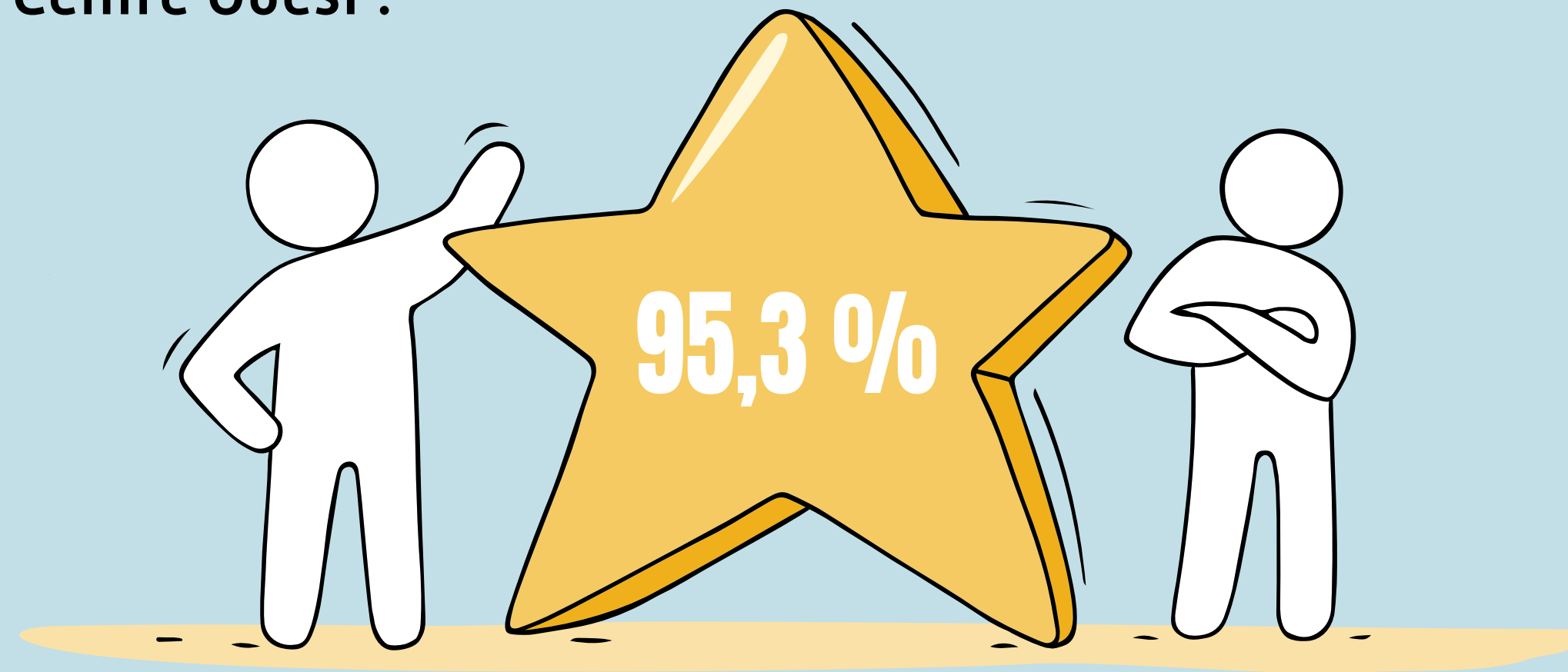


Répartition des bénéficiaires
par type de risque :



Chiffres clés

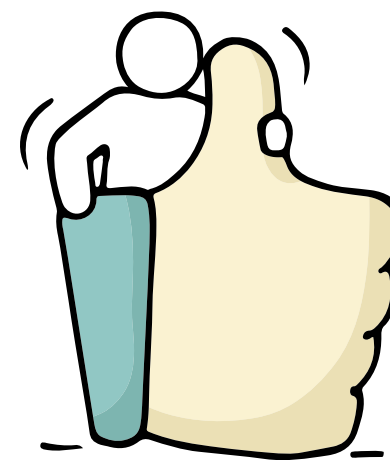
Satisfaction globale des assurés en Centre Ouest :



Le taux de satisfaction global est de 95,3 % en 2025.

A noter que ce taux est en progression constante sur les dernières années.

Le taux élevé de satisfaction globale indique que les assurés sont généralement satisfaits de l'intervention sociale individuelle qui leur est proposée.



97,2%

des assurés accompagnés sont satisfaits de la confiance qui s'est établie entre le professionnel et eux.

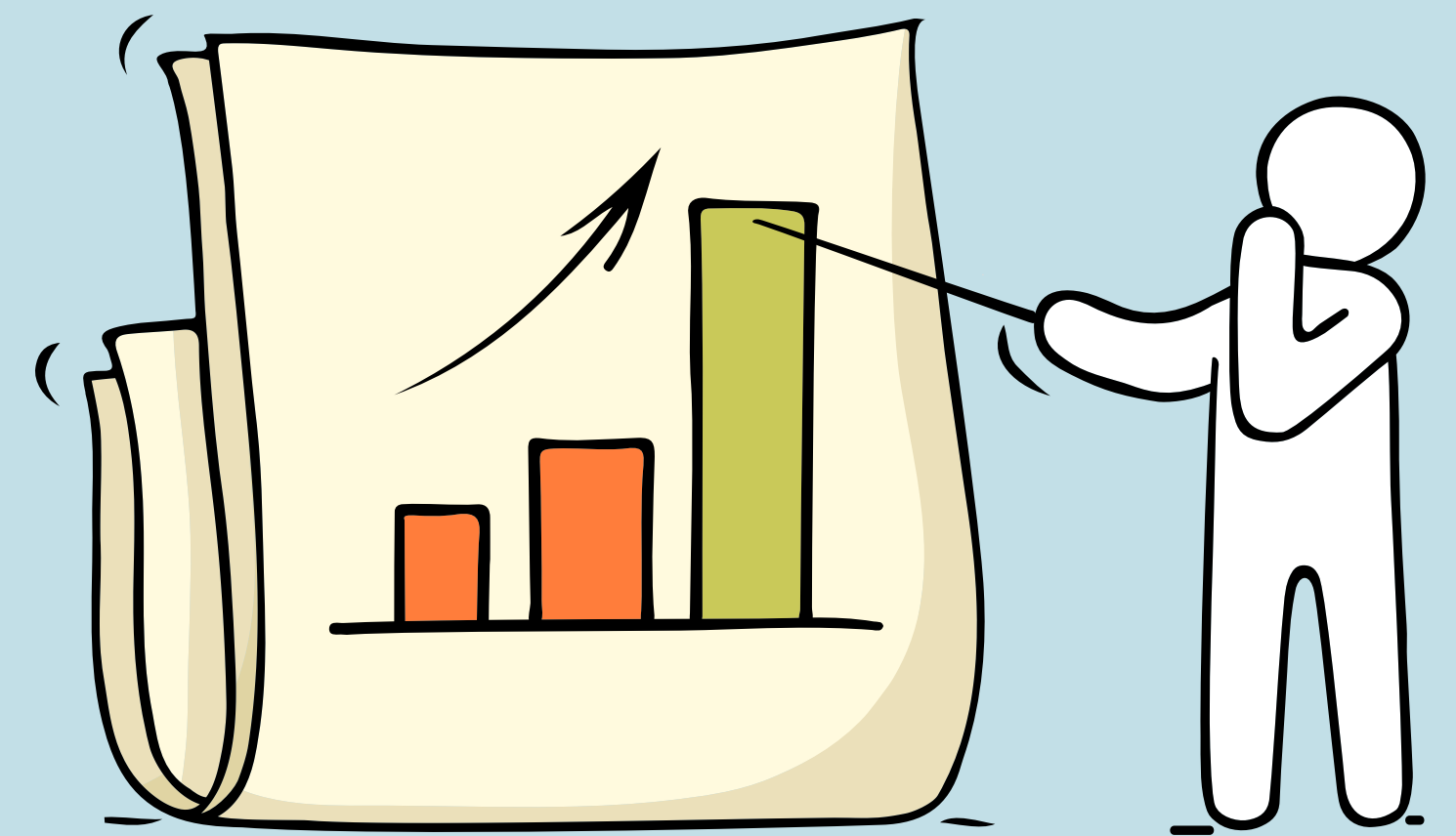
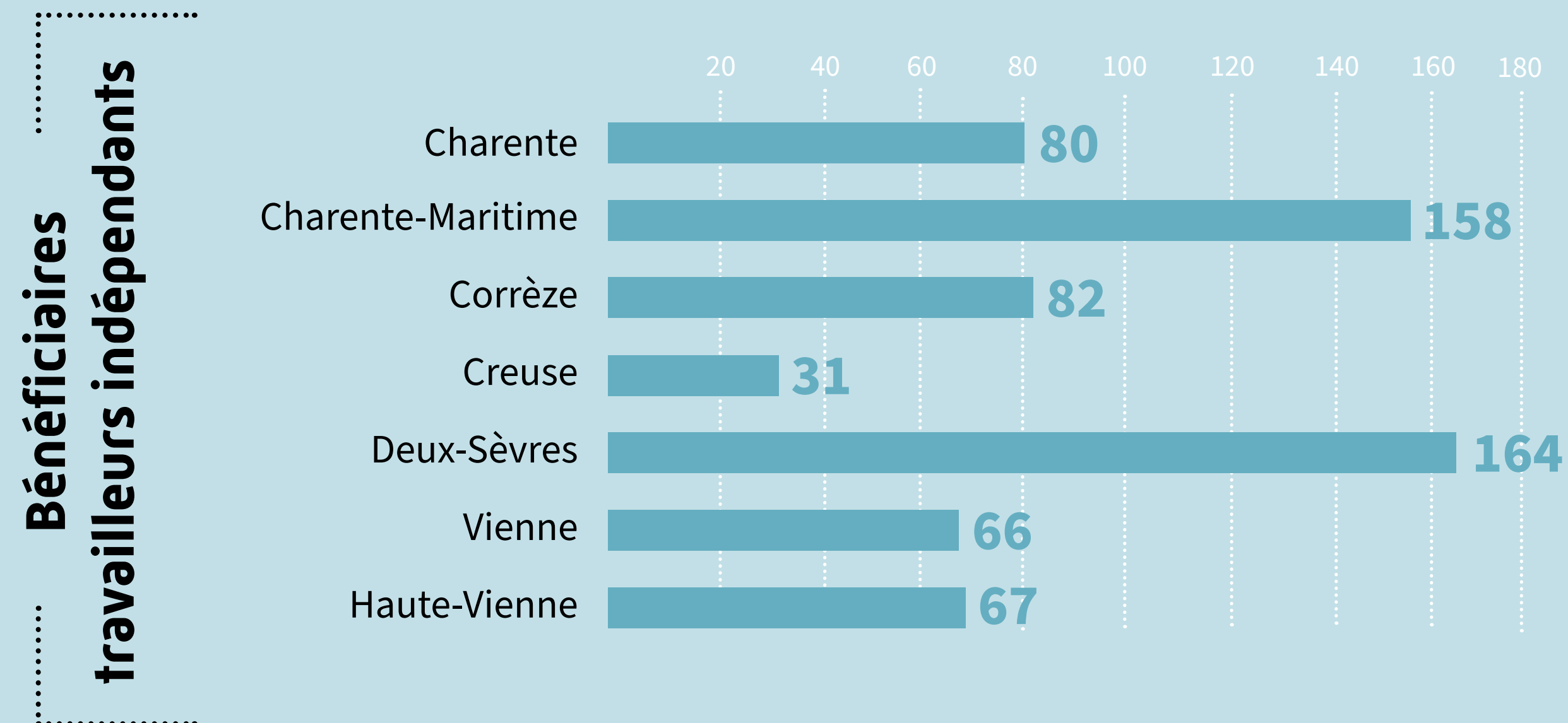
Zoom travailleurs indépendants

Sur l'ensemble de l'année 2025, **648 travailleurs indépendants** ont été accompagnés par le Service social de l'Assurance Maladie en Centre Ouest.

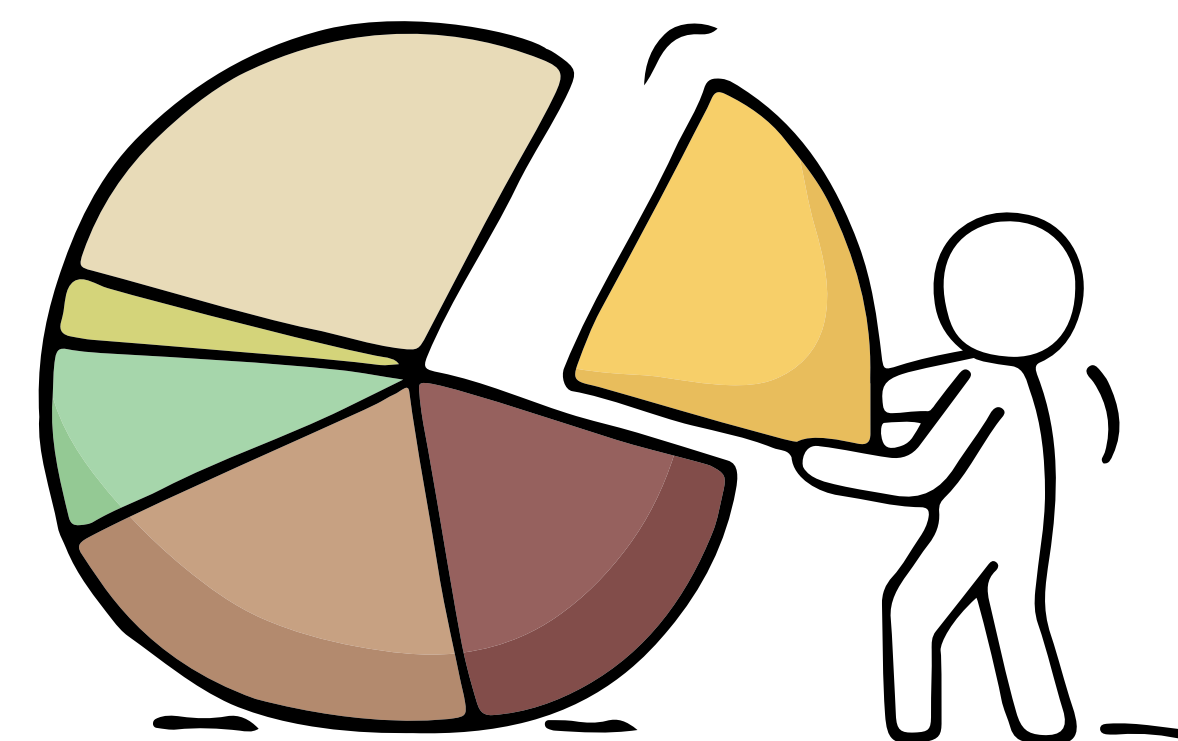
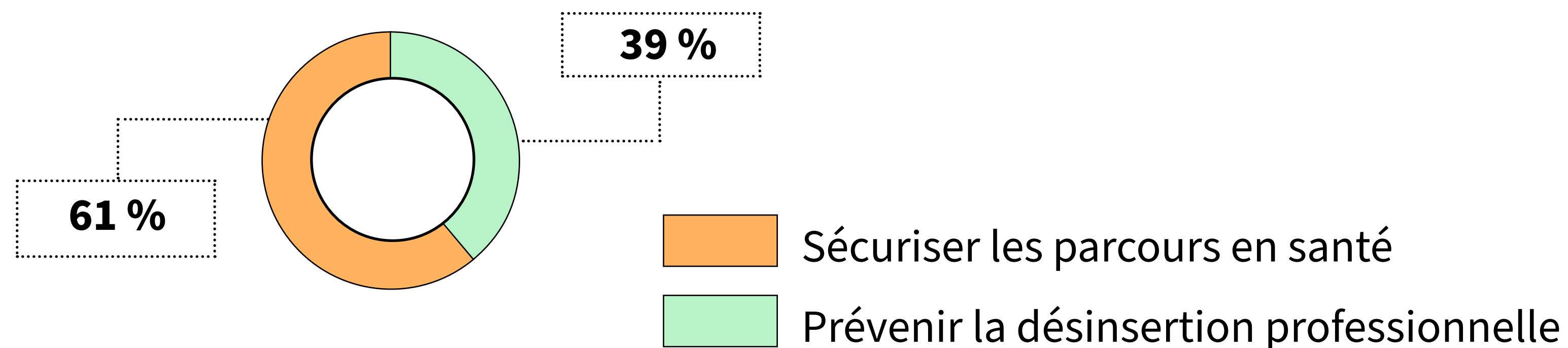
Cela représente **5 %** du total de la population suivie en 2025 par le Service social.

Voici la répartition départementale des accompagnés travailleurs indépendants en Centre Ouest sur l'année 2025 :

Répartition départementale des travailleur indépendants accompagnés en 2024



Les accompagnements TI sont répartis ainsi sur les deux différents axes du Service social :



**L'accompagnement individuel
des TI dure en moyenne :**



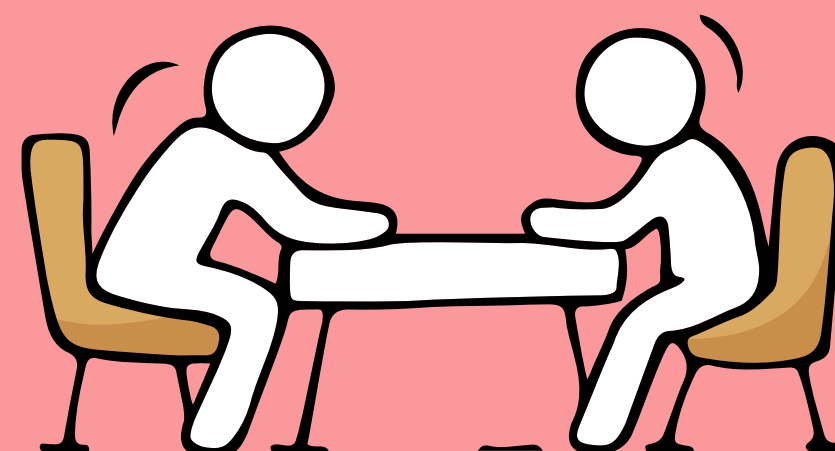
3 mois

pour un accompagnement
SPS

5 mois

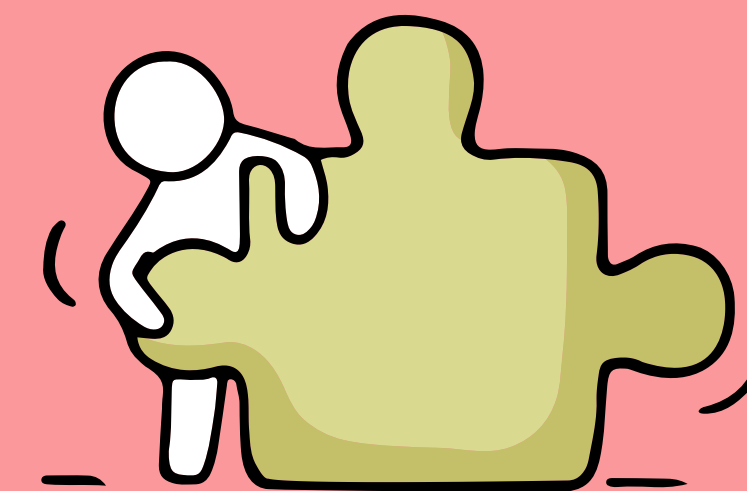
pour un accompagnement
PDP

**Cet accompagnement,
est constitué en moyenne de :**



3

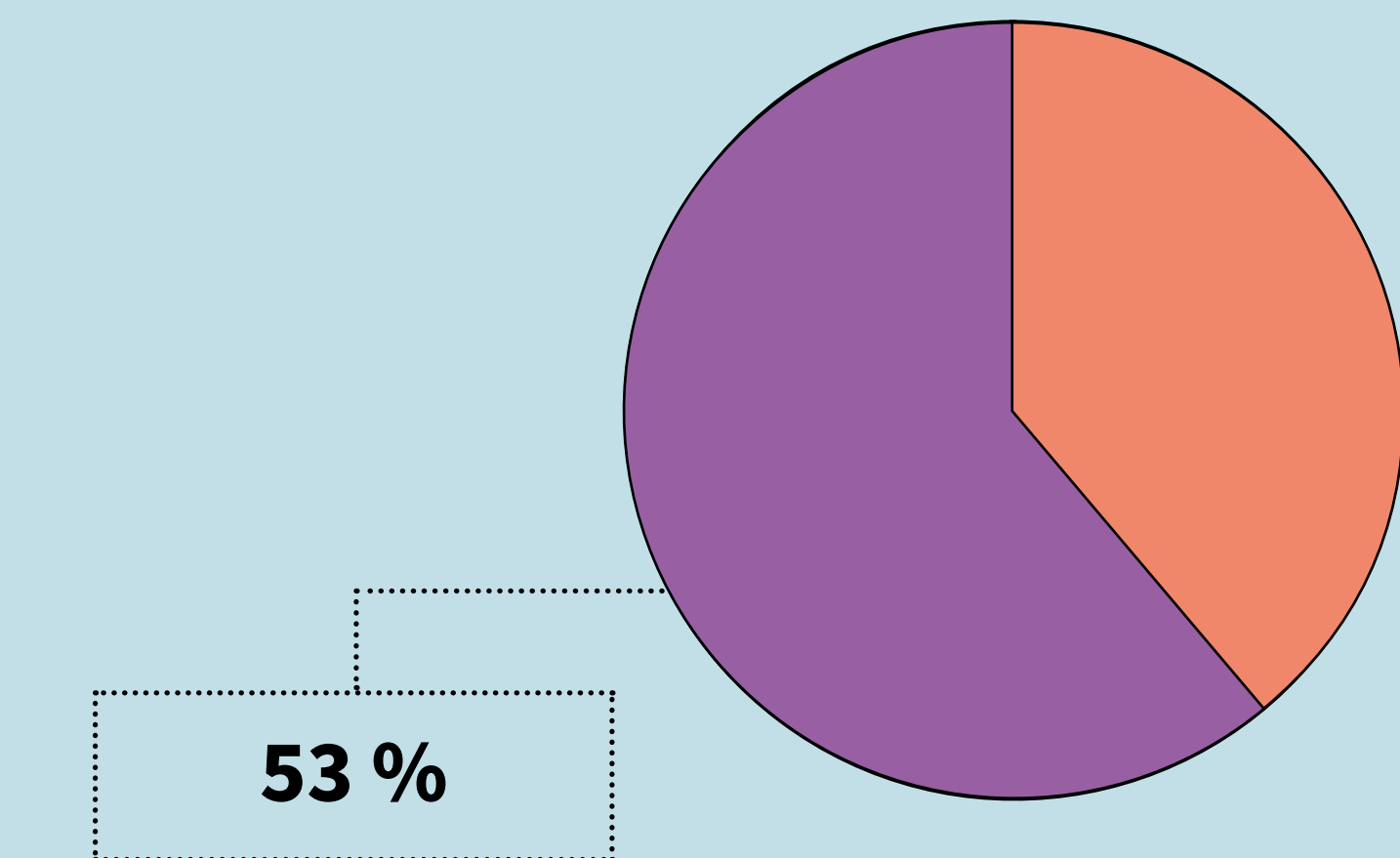
entretiens



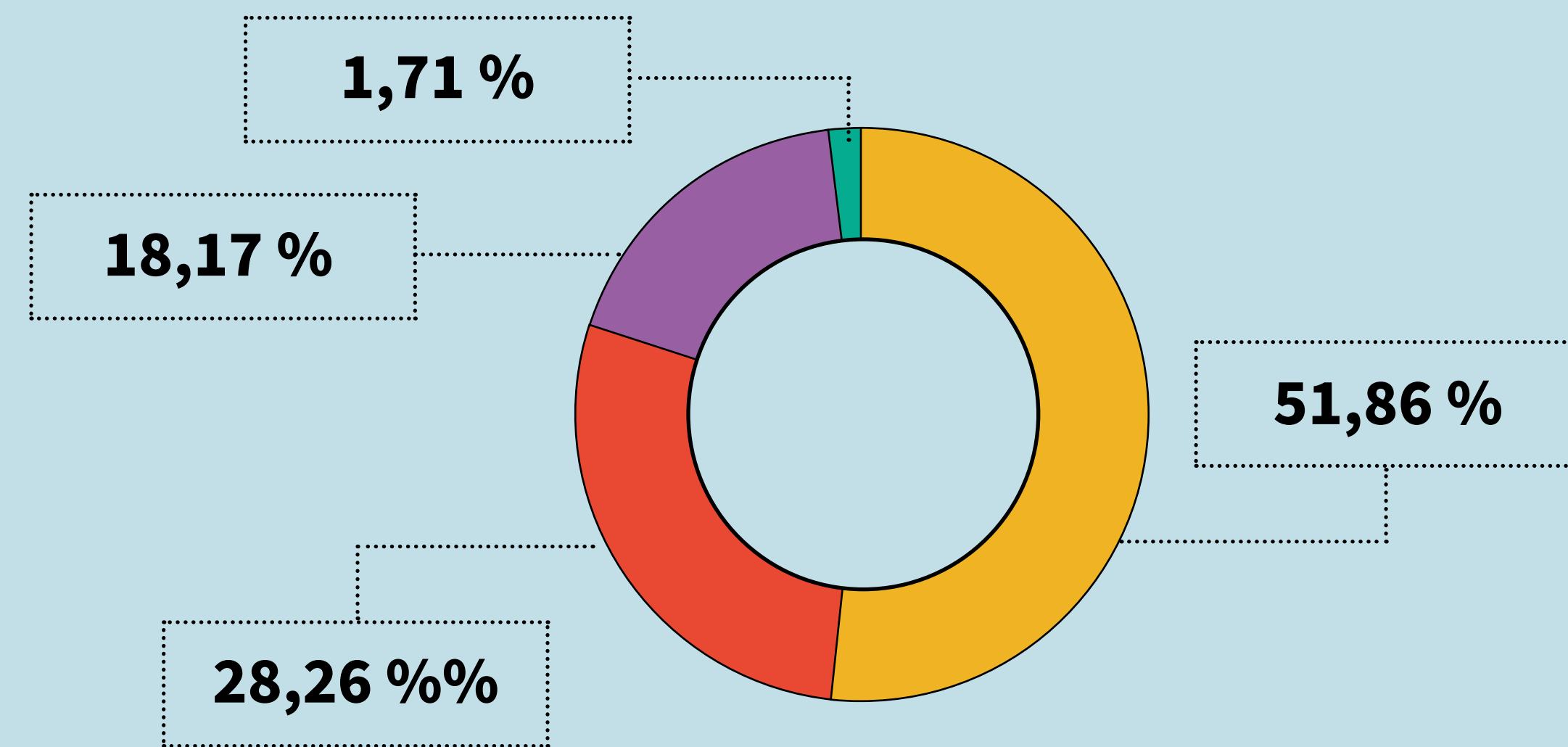
2

interventions partenariales effectuées
par un travailleur social.

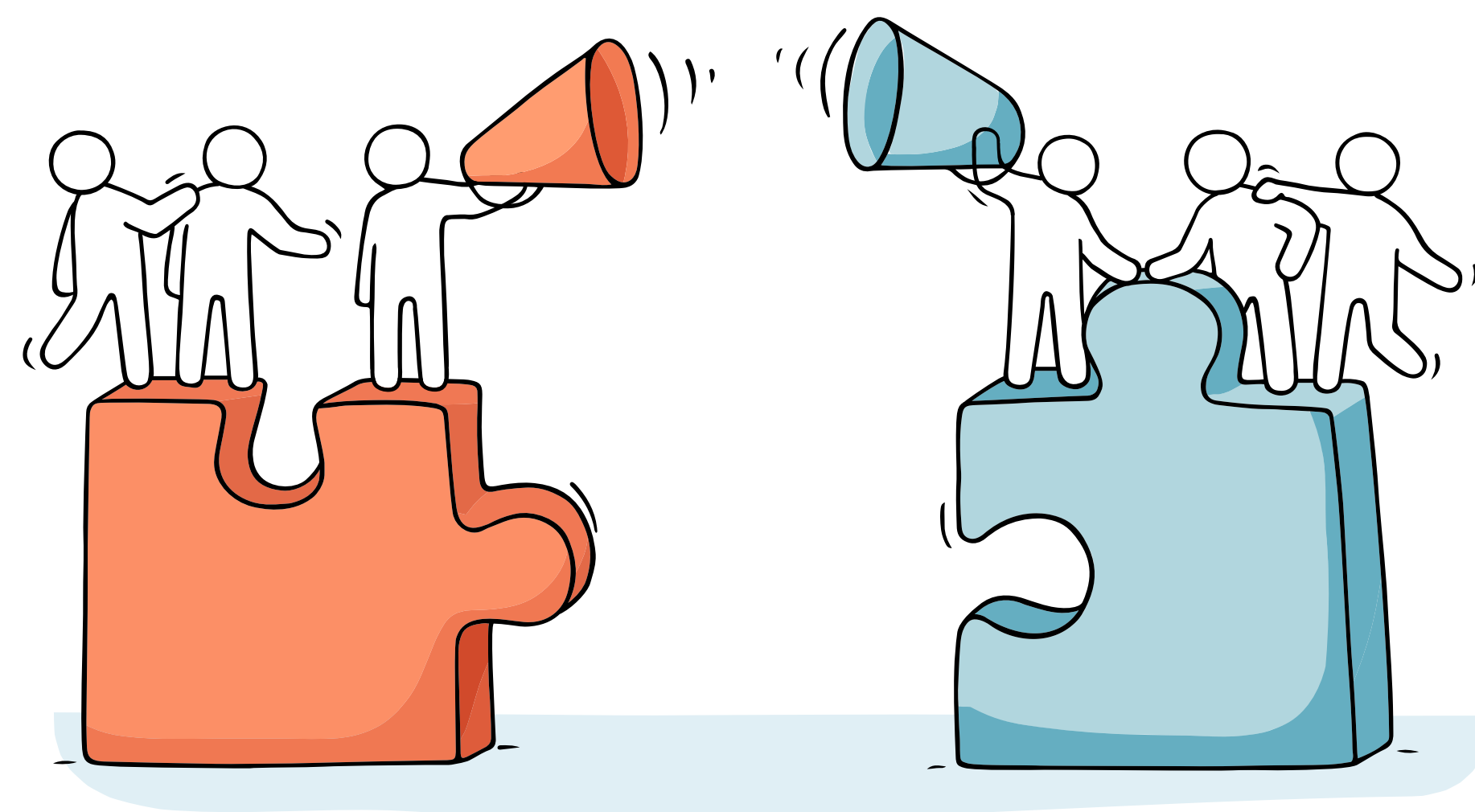
Répartition des TI par sexe et tranche d'âge



Homme Femme



16 - 25 ans 26 - 45 ans
46 - 59 ans 60 - 74 ans

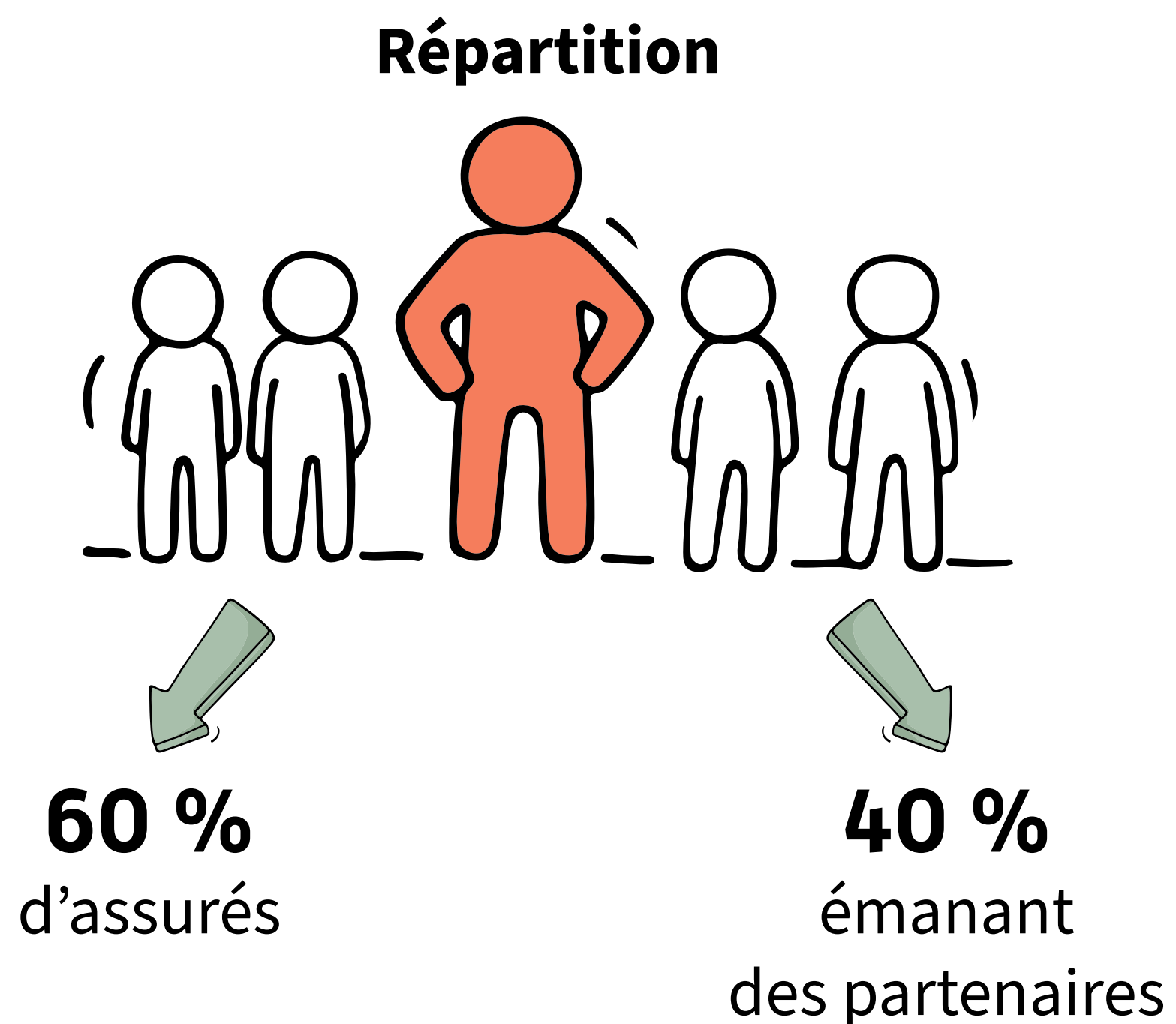


4

NOTRE PARTENARIAT

Le Service social de l'Assurance Maladie agit en concertation avec ses différents partenaires

Au cours de l'année 2025 le Service social a reçu **21 558 sollicitations** en Centre Ouest.
Ces sollicitations proviennent soit des assurés qui nous contactent, soit des partenaires.



	Nombre Sollicitations
Service médical de l'Assurance Maladie	4 357
Caisse Primaire de l'Assurance Maladie	2 289
Collectivités Territoriales	479
SPSTI	421
Établissement de Soins / Santé	330
Associations Insertion, Insertion professionnelle, Emploi	153
Carsat	119
Organismes et Instances Insertion Handicapées	114

Les signalements du Service médical de l'Assurance Maladie : depuis 2004, un accord national organise l'orientation précoce des assurés par le service médical vers le Service social, dans un objectif de maintien dans l'emploi.
Il est à noter que les sollicitations du service médical représentent la moitié des sollicitations émanant de nos partenaires.

5

INITIATIVES LOCALES

Charente :

Travail social de groupe / Ma vie d'après – préparer la fin d'arrêt de travail

Face au constat que les arrêts de longue durée fragilisent le sentiment d'utilité sociale – surtout lorsque l'inaptitude au travail est envisagée – l'équipe de la Charente a accompagné pendant sept séances six personnes confrontées au risque de ne plus pouvoir reprendre une activité professionnelle. L'objectif : montrer qu'il est possible de s'épanouir hors du travail lorsque celui-ci n'est plus accessible. Les participants ont découvert les droits liés à la santé et à l'emploi et ont bénéficié de coaching pour identifier leurs forces. Une visite dans un centre socioculturel a permis d'explorer les ressources locales pour nouer des liens sociaux. Ces étapes ont permis d'envisager de nouveaux projets et de retrouver un sentiment d'utilité autrement.

L'ARRET DE TRAVAIL ET APRES ?

RÉUNION DE PRÉSENTATION

Lundi 20 janvier 2025
14h45 – 16h45

FRANCE SERVICES
5 BD DES GRANDS ROCS - 16700 RUFFEC

Votre état de santé est fragilisé par la maladie, un accident du travail ou une maladie professionnelle.

- Vous vous posez des questions sur la suite de votre arrêt de travail ?
- Vous avez besoin de conseils ?
- Vous souhaitez connaître les professionnels qui peuvent vous accompagner ?

LE SERVICE SOCIAL VOUS PROPOSE 7 ateliers de 2 h, gratuits, animés par nos soins.

Le calendrier des ateliers est au verso de ce document.

la sécurité sociale

Pour toute information complémentaire, nous contacter à ssocial16@carsat-centreouest.fr

Carsat Retraite & Santé au travail Centre-Ouest

L'Assurance Maladie Agir ensemble, protéger chacun

Service social Centre-Ouest

Publication et Impression : Carsat Centre-Ouest - 2024 © Illustration

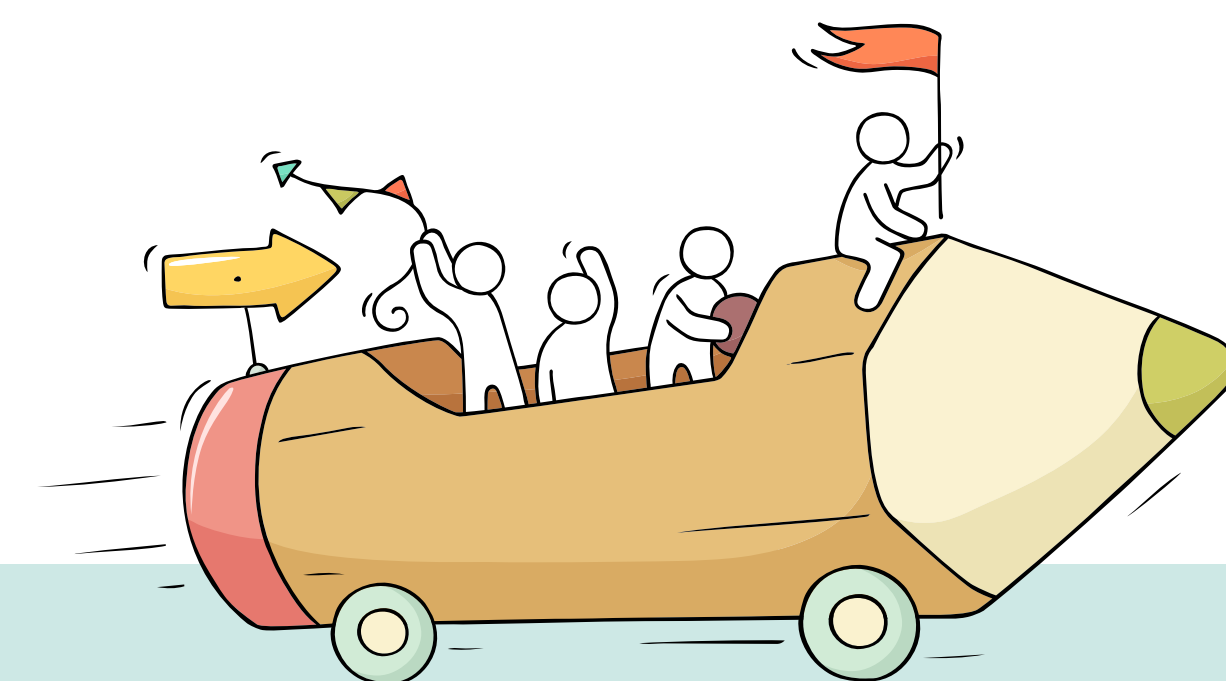
Engagement d'un travail partenarial avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.

Le Service social a engagé un travail de collaboration avec les **CPTS de Charente** afin de mieux faire connaître ses missions auprès des professionnels de santé, en particulier les médecins généralistes. La référente des organisations coordonnées de la CPAM a été associée, facilitant l'organisation d'une rencontre avec l'ensemble des coordinatrices des CPTS du département.

Cet échange a permis de coconstruire avec l'une des CPTS un **mémo à destination des médecins** pour clarifier les situations dans lesquelles solliciter le service social. Notre objectif est désormais de maintenir des liens réguliers avec les CPTS afin de renforcer la communication autour de nos missions et de développer de nouveaux projets communs.

Charente-Maritime : Table Ronde SEEPH.

Notre participation à la SEEPH le 18 novembre 2025 à la citadelle de Château d'Oléron a renforcé la visibilité de nos accompagnements et a favorisé les échanges avec les partenaires locaux dans le cadre de nos missions sur la prévention de la désinsertion professionnelle. Nous avons pu animer une table ronde « ensemble pour rester dans l'emploi ».



Corrèze : Engagement d'un travail partenarial avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.

Le Service social a engagé un travail de collaboration avec les **CPTS de Charente** afin de mieux faire connaître ses missions auprès des professionnels de santé, en particulier les médecins généralistes. La référente des organisations coordonnées de la CPAM a été associée, facilitant l'organisation d'une rencontre avec l'ensemble des coordinatrices des CPTS du département. Cet échange a permis de coconstruire avec l'une des CPTS **un mémo à destination des médecins** pour clarifier les situations dans lesquelles solliciter le Service social.

Notre objectif est désormais **de maintenir des liens réguliers** avec les CPTS afin de **renforcer la communication** autour de nos missions et de **développer de nouveaux projets communs**.



Creuse : Soirée SEEPH.

Le 17 novembre 2025, une soirée SEEPH a réuni 24 acteurs économiques et institutionnels de la Creuse (dont le Service social Assurance Maladie, CAP Emploi, SPSTI23/87) pour **promouvoir le maintien dans l'emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle**. L'événement a renforcé l'information des employeurs, la coopération entre partenaires et la visibilité des dispositifs. Des échanges riches ont favorisé de premiers contacts opérationnels et ouvrent la voie à de nouvelles actions territoriales.



Des Conseillères Services Assurance Maladie en Limousin au service des assurés.

Afin de garantir une qualité de service rendu aux assurés, les **Conseillères Services Assurance Maladie de la Creuse**, en collaboration avec leurs collègues du Limousin et l'équipe d'encadrement, ont conçu et déployé une nouvelle organisation du travail en Limousin.

Cette réorganisation a permis de **réduire les délais de traitement des sollicitations**, de **maintenir un bon niveau de réponse** et d'**assurer la continuité de l'activité**, même en cas d'absence.



Deux-Sèvres :

Action collective : transformer l'épuisement en élan.

Le Service social de la Carsat Centre Ouest en Deux-Sèvres a relevé un défi majeur : accompagner les assurés en arrêt de travail pour retrouver confiance, énergie et perspective professionnelles.

Comment ?

En lançant une action collective sous forme de « Capsule de la Confiance en Soi », un véritable « médicament par voie sociale » pour impulser la mobilisation.

8 séances collectives ont été co-animées par une psychologue du travail (Cécile Moreau), une sophrologue (Nathalie Cointre) et une consultante en transition professionnelle (Catherine Gé Jolly).

Elle a pour objectifs de :

- Découvrir des ressources et outils concrets pour prendre soin de soi.
- Clarifier ses motivations et perspectives professionnelles.
- Favoriser l'accès à l'information et aux dispositifs d'accompagnement.
- Partager des expériences dans un cadre bienveillant et dynamique.

Résultat :

Grâce à cette action, 6 assurés ont retrouvés souffle et motivation pour envisager leur avenir professionnel avec confiance.

Cette action a été un levier de mieux-être et de remobilisation.



Un partenariat territorial au service des habitants les plus fragilisés.

Dans un territoire rural où le vieillissement, les fragilités socio-économiques et les difficultés de mobilité pèsent sur le quotidien, le Service social 79 de la Carsat Centre Ouest a construit une action collective pour répondre au plus près des besoins exprimés par les habitants.

Le diagnostic partagé a mis en lumière plusieurs enjeux majeurs :

- Isolement social,
- perte de repères professionnels,
- diminution du pouvoir d'achat,
- méconnaissance des droits,
- accès parfois limité aux services et ressources locales.

Face à ces constats, un partenariat structuré et pluridisciplinaire s'est mobilisé avec les acteurs institutionnels, les structures sociales, les associations locales, les professionnels de l'insertion.

Nous avons ainsi pu proposer un parcours cohérent, adapté aux réalités du terrain. Celui-ci se déroule en 5 étapes clés :



1

Prendre conscience de
ses problèmes de santé et
reconstruire l'estime de soi

2

Retrouver des marges de
manœuvre grâce à des outils
budgétaires et un meilleur
accès aux droits

3

Rompre l'isolement en
rencontrant les acteurs
de proximité

4

Prévenir la désinsertion
professionnelle et identifier
les interlocuteurs ressources

5

Mesurer les évolutions grâce
à une séance de bilan et des
outils d'évaluation adaptés

Cette action illustre pleinement la force du partenariat territorial et l'importance d'un accompagnement global.

En valorisant les ressources locales et la complémentarité des acteurs, elle contribue à renforcer l'autonomie, la confiance et l'inclusion des habitants les plus vulnérables



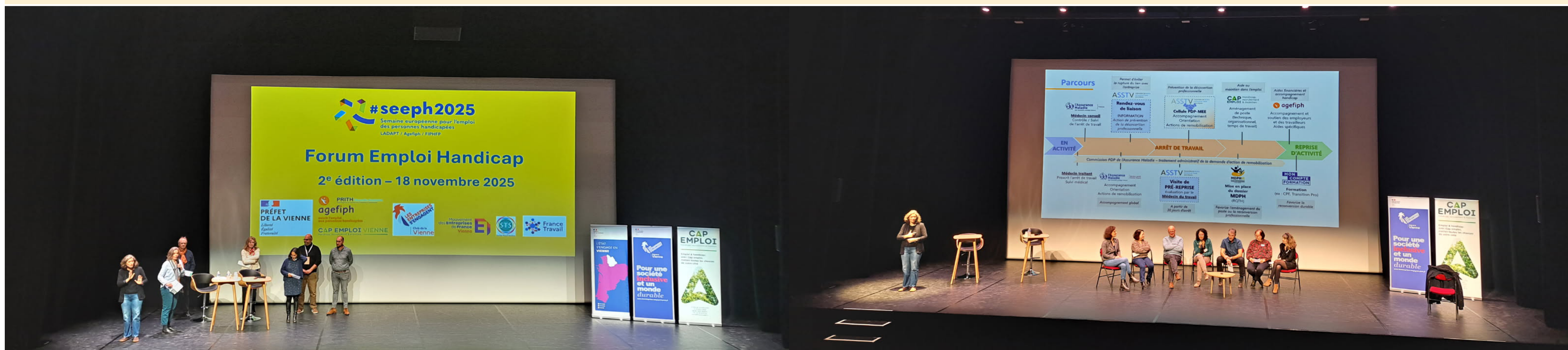
Vienne :

Un moment fort : le Forum Emploi Handicap.

L'unité de la Vienne du Service social, a participé au Forum Emploi Handicap qui s'est déroulé le 18 Novembre 2025, dans le cadre de la SEEPH 2025.

Cet événement s'est organisé autour d'une conférence sur le thème de la santé mentale avec les producteurs du film «Soyons fous», d'un Job Dating et d'un salon des solutions, en présence de professionnels de la prévention, de l'insertion et du maintien dans l'emploi.

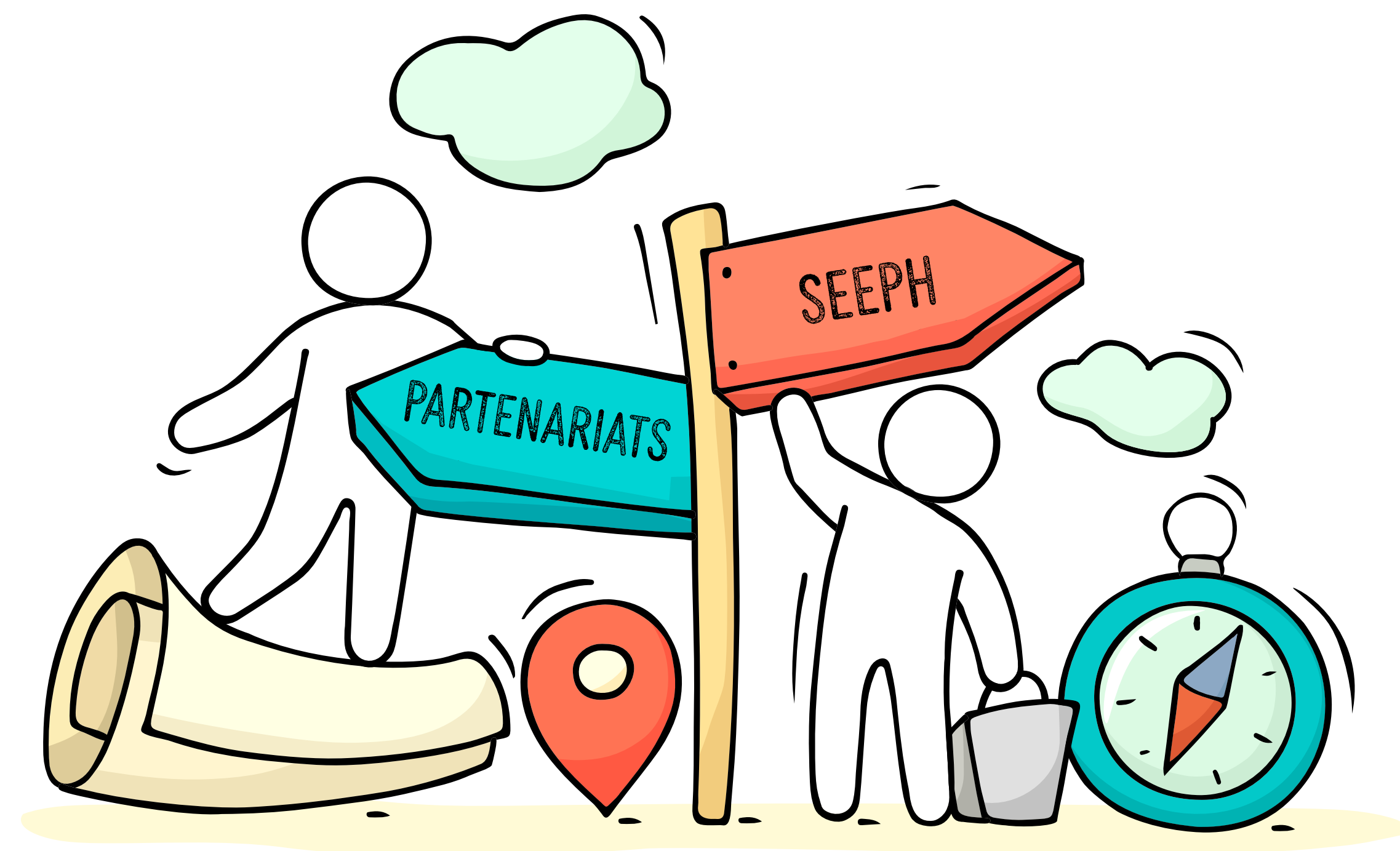
L'occasion pour le Service social, d'aller à la rencontre des assurés, de promouvoir les missions du service et de co-animer une table ronde autour du témoignage d'un salarié en épuisement professionnel avec des médecins conseil et le service de prévention et de santé au travail.



Haute-Vienne : La poursuite de l'engagement.

Deux interventions sociales de groupes dédiés à l'épuisement professionnel ont eu un impact immédiat : regain de confiance, sortie de l'isolement, consolidation d'une dynamique collective (canal WhatsApp), reprises d'activité et émergence de nouveaux projets professionnels.

Notre présence à Beaublanc dans le cadre de la semaine SEEPH a renforcé la visibilité de nos accompagnements et favorisé de nouveaux partenariats.



FORUM

MON *Parcours*

MON *Emploi*



LE 19 NOVEMBRE 2025
DE 9H00 À 12H00 ET
DE 13H30 À 17H00



BEAUBLANC
(SALLE PANORAMIQUE)

Pôle
Réseau pour
l'emploi

Pôle
Formation

Pôle
Compensation

Pôle
Médico-social

Pôle
Travail

Pôle
Conseil



Dans le cadre de la SEEPH, venez découvrir des acteurs et ressources disponibles pour vous accompagner



Pour en savoir plus rendez-vous sur
assurancemaladie.fr

Brochure institutionnelle de la Carsat Centre Ouest

Directeur de la publication : Gilles Courros

Réalisation : Studio Graphique Carsat Centre Ouest

Création : mars 2026